

Rapport d'activités 2020

PANORAMA DES ÉTUDES

Présenté en Assemblée générale
du 13 avril 2021



LE PANORAMA DES ÉTUDES 2020

page 04



LE BILAN 2020 EN CHIFFRES

page 13



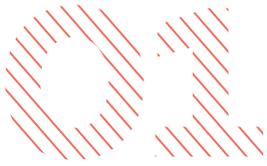
L'AGENCE

page 16



LES SAVOIR-FAIRE DE L'AUDIAR

page 21



Le panorama des études 2020



L'activité 2020 s'inscrit dans le cadre du programme de travail pluriannuel 2019-2020. Ce panorama mentionne uniquement les publications et livrables réalisés en 2020 et classés selon les 7 axes du projet stratégique 2017-2020 de l'Audiar. Le bilan relatif à l'année 2019 a été dressé dans le cadre du panorama des études 2019.

Axe A

Observer et mettre en perspective et en prospective

Observatoire de l'économie

- VigiÉco n°16 : Une économie rennaise florissante en 2019. Février 2020
- Premiers éléments sur l'impact économique de la crise du Covid-19 sur Rennes Métropole & l'Ille-et-Vilaine. Juin 2020.
- VigiÉco n°17 : Décrochage de l'économie rennaise suite au confinement. Juillet 2020
- Accompagnement de la démarche AFOM de Rennes Métropole menée dans le cadre du plan d'urgence et de rebond. 8 analyses Atouts-Faiblesses. Opportunités-Menaces sur les secteurs suivants : industries créatives, alimentation, cybersécurité, santé, bâtiments durables et rénovation éner-

gétique, commerce, tourisme, véhicules et mobilités. Juillet 2020

Observatoire des effets socio-économiques et environnementaux des grands chantiers rennais

- Retombées économiques, effets sur l'emploi, politique de responsabilité sociale et environnementale des grands chantiers. Bilan à fin juin 2019. Février 2020

Observatoire du tourisme et des rencontres professionnelles de Rennes Métropole

- Tableau de bord du tourisme et des rencontres professionnelles dans Rennes Métropole. Bilan 2019. Novembre 2020



Observatoire du commerce du Pays de Rennes

- Le commerce dans le Pays de Rennes. Novembre 2020

Observatoire des finances locales

- Annuaire financier n° 32. Comptes 2019-Fiscalité 2019. Février 2021

Observatoire de l'habitat

- Observatoire de l'habitat de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique : Le marché immobilier d'occasion en 2018. Juin 2020. Le logement neuf en 2019. Juillet 2020. La construction neuve en 2019. Juillet 2020. La promotion immobilière privée en 2019. Juillet 2020. La programmation de logements locatifs sociaux en 2019. Juillet 2020. Le logement locatif social en 2019. Septembre 2020
- Construction neuve et promotion immobilière : 1^{ers} chiffres 2020. Septembre 2020
- Panorama des marchés de l'habitat : Bilans 2018 & 2019. Rendez-vous des professionnels de l'observatoire de l'habitat. Visio-conférence du 17 novembre 2020
- Caractéristiques de la production neuve en collectif dans la métropole rennaise entre 2014 et 2019. Club FNAU. Novembre 2020
- Dynamiques démographiques et des marchés immobiliers en accession au sein de l'intra-rocade rennaise. Décembre 2020

- L'immobilier d'occasion en Ille-et-Vilaine. Janvier 2021

Observatoire foncier

- Biens d'occasion dans les quartiers rennais. Mars 2020
- Lecture fine du marché de l'immobilier d'occasion sur Rennes. Données 2017-2018. Juillet 2020
- Présentation du mode d'occupation du sol (MOS) des agences d'urbanisme. Décembre 2020

Observatoire des dynamiques démographiques

- Populations légales 2017, évolutions comparées et estimations. Aire urbaine rennaise et autres territoires adhérents. Janvier 2020
- Vieillesse dans la population : éléments de cadrage pour le groupe de travail du Conseil de développement. Mars 2020
- Les ménages de Rennes Métropole potentiellement les plus vulnérables en période de confinement. Avril 2020
- Les nouveaux découpages Insee 2020 : aires urbaines, aires d'attraction des villes, zones d'emploi. Novembre 2020

Observatoire des déplacements

- Projet MobiTIC - Réunion du 17 décembre 2019 à Rennes. Compte-rendu et note sur les cas d'usage. Janvier 2020
- Actualisation du tableau de bord. Suivi du PDU 2019-2030 Groupe de travail restreint. Novembre 2020

- Planifier les mobilités : nouveaux défis, nouveaux outils. Les dossiers FNAU n°48. Réorganiser le territoire par l'approche temporelle. Janvier 2021

Baro'Métropole, les chiffres clés du territoire

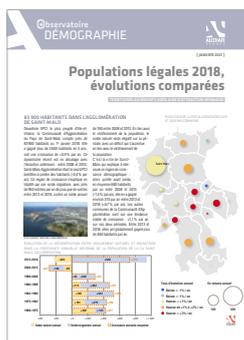
- Baro'Métropole : <https://baro.audiar.org/> Octobre 2020

Observ'Agglo et Métroscope

- Métroscope. Mai 2020. FNAU

Datagences Bretagne

- Tableau de bord d'indicateurs permettant de suivre les impacts socio-économiques de la crise à différentes échelles territoriales, accessible à l'adresse suivante : <https://tableau-bord-covid19.datagences-bretagne.bzh/>



Axe B

Anticiper les grands projets à l'horizon 2030

Prospective démographique

- Projections démographiques 2040 Bretagne. Présentation des principaux résultats. Janvier 2020
- Projections de population lycéenne dans l'aire urbaine rennaise. Octobre 2020
- Prospective scolaire sur la Ville de Rennes. Décembre 2020

Vulnérabilités et atouts du territoire rennais face au changement climatique

- Solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique : exemples dans la métropole rennaise. Participation au webinar organisé par Envirobat Grand Est "Confort d'été et solutions fondées sur la nature". Décembre 2020

Parcours métropolitain

- Projet de Parcours Métropoli-

tain. Comité de pilotage n°4. Février 2020

- Synthèse du séminaire du 4 décembre 2019 : compte-rendu des ateliers, synthèse illustrée et diaporama d'introduction. Mars 2020
- Propositions de scénarios de formes. Comité technique. Novembre 2020

Anneau métropolitain 2050

- Présentation de l'étude. Groupe de travail Aménagement et Habitat. Décembre 2020

Paysages de la Métropole

- Poster des Paysages de la Métropole format A1. Février 2020

Aménager les délaissés urbains, espaces en quête de nouveaux usages

- Interstices, micro-espaces ou délaissés dans le quartier des Longchamps à Rennes. Janvier 2021

Étude de valorisation de la Vilaine Amont

- Éléments de synthèse. Contexte de l'étude, diagnostic et enjeux. Décembre 2020
- Diagnostic des usages et des dynamiques culturelles. Février 2021



Axe C

Rechercher les relais de croissance du développement économique

Écosystème économique – BTP Construction

- Construire et accueillir : vision de l'écosystème économique. Juin 2020

Écosystème économique – Industrie

- Animation de l'atelier "France productive : Le renouveau territorial par l'industrie" de la 41^e Rencontre **FNAU**. Décembre 2020

- Film : <https://www.audiar.org/actualite/fnau-41-ate-lier-7-france-productive-le-re-nouveau-territorial-par-lindustrie>

Écosystème économique – Éco-activités et ressources

- L'écosystème des éco-activités. Février 2020

Écosystème économique – Cyber sécurité

- L'excellence cybersécurité civile et militaire dans Rennes Métropole. Novembre 2020

Observatoire de l'économie maritime en Bretagne

- L'économie maritime bretonne vue par les chefs d'entreprise. Bilan et perspectives. Novembre 2020

Axe D

Participer à la définition et mise en œuvre des politiques de la Métropole et des autres EPCI partenaires de l'agence

MOBILITÉS

Enquête Ménages-Déplacements (EMD)

- Principaux chiffres clés par EPCI. Novembre 2020
- Les déplacements des habitants de l'anneau métropolitain rennais. Février 2021

Réseau Express Vélo (REV)

Définir et mettre en place une ligne innovante exemplaire, Rennes/Chartres-de-Bretagne

- Intégrer l'approche sensible à la pratique du vélo : préconisations d'aménagement. Démarche exploratoire. Octobre 2020

HABITAT – DÉMOGRAPHIE – COHÉSION SOCIALE

Suivi et accompagnement du PLH de Rennes Métropole

- Bilan annuel 2019 du tableau de bord du suivi du PLH de Rennes Métropole. Septembre 2020



Veille sur le parc social de Rennes Métropole et suivi de son occupation

- Bilan 2019 des demandes, attributions et de l'occupation sur Rennes Métropole. Septembre 2020
- Observatoire de l'occupation du parc social. 5 fascicules sur les QPV de Cleunay, Cloteaux Champs Manceaux, Le Blossne, Villejean, Maurepas. Septembre 2020
- Atlas du parc locatif social 2020 de Rennes Métropole. 4 publications : Atlas des communes de Rennes Métropole, Atlas des quartiers rennais, Atlas des QPV, Atlas des territoires agréés. Septembre 2020
- Bilan 2019 de la demande et des attributions : Ménages prioritaires, profil des ménages et attributions à loyer unique. Décembre 2020

Observatoire des copropriétés privées de Rennes Métropole

- Bilan du dispositif. Mieux connaître les copropriétés privées de Rennes Métropole. Juin 2020

Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) de Rennes Métropole

- Contribution à la démarche nationale des OTLE, pilotée par la **FNAU**. Livraison des éléments concernant le territoire de la métropole rennaise.

Observatoire des données sociales (ODS)

- Contribution de l'agence à l'observatoire, piloté par l'Apras.

Étude sur les mobilités résidentielles dans les QPV

- Accession sociale à Rennes Métropole, 1998-2018. Synthèse des caractéristiques des logements commercialisés et du profil des accédants. Juin 2020
- Profil des acquéreurs en QPV à Rennes. Décembre 2020

Contributions au suivi et à l'évaluation des politiques de cohésion sociale

- Contribution à l'actualisation du tableau de bord de suivi du Contrat de Ville. Transmis à l'APRAS. Mai 2020
- Suivi des impacts socio-économiques de la crise. Focus Jeunesse. Décembre 2020

Étude ANRU – Évaluation à mi-parcours

- Cartographies à différentes échelles de l'offre locative sociale neuve et des relogements dans le cadre de l'ANRU. Octobre 2020
- Évaluation à mi-parcours du NPNRU. Premiers traitements, l'exemple de Maurepas. Décembre 2020

Lamballe Terre & Mer : suivi du PLH 2020-2025 de la Communauté d'agglomération

- Tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du PLH 2020-2026. Présentation technique. Juin 2020

ENVIRONNEMENT – ÉNERGIE

Trame écologique urbaine : Biodiversité et nature en ville

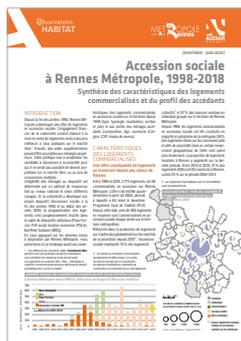
- Webinaire. La prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification urbaine. Avril 2020
- Cartographie de la végétation en ville (usages, traitements et limites). club **FNAU**. Septembre 2020

Transition et planification énergétique

- Comment s'organisent les consommations d'énergie au sein d'un quartier rennais ? L'exemple de Maurepas à Rennes - Guide méthodologique. Juillet 2020
- Modélisation, transition et planification énergétiques : quelle lecture des enjeux à échelles fines ? Septembre 2020
- Modélisation échelles fines - Poster AO. Septembre 2020

Étude sur les consommations domestiques d'eau potable sur Rennes Métropole

- Les consommations d'eau potable domestiques dans Rennes Métropole. Octobre 2020
- Analyse et suivi de la consommation d'énergie résidentielle :



vers une prise en compte des caractéristiques du bâti. Février 2021

Production de déchets et formes urbaines

- Gestion des déchets en période de confinement durant la pandémie de Covid-19 : l'adaptation locale d'une filière. Septembre 2020

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Appui à la réflexion sur l'encadrement du marché des locations de courte durée

- État des lieux du marché des locations touristiques de courte durée à Rennes. Juin 2020
- Encadrement du marché des locations de courte durée pour une clientèle de passage - Appui à la réflexion - Ville de

Saint-Malo. Comité de pilotage. Janvier 2021

Densité et zones d'activités

- Les zones d'activités de Rennes Métropole. L'optimisation du foncier économique et l'identification des gisements "théoriques". Décembre 2020

Appui à l'élaboration d'un Schéma d'aménagement économique pour le territoire de la Bretagne Romantique

- Restitution et synthèse du séminaire du 12 février 2020. Février 2020

PLANIFICATION - URBANISME

Guide d'aménagement des espaces publics

- Document introductif aux séminaires de l'espace public. Juin 2020

- Méthode : vers un guide d'aménagement des espaces publics. Comité technique. Octobre 2020

- Vers un guide d'aménagement des espaces publics - Synthèse du séminaire n°1 - 3 février 2021. Février 2021

ORT Lamballe

- Opération de revitalisation du territoire Lamballe Terre & Mer. Comité technique. Février 2020

Axe E

Contribuer à l'élaboration de PLUi et aux révisions de PLU

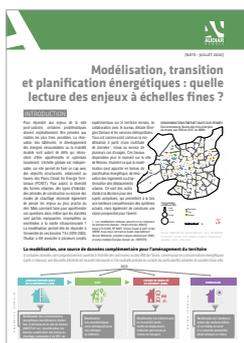
Appui au Syndicat mixte du Pays de Rennes

- Analyse des ordonnances du 17 juin 2020 - Modernisation des SCoT. Juin 2020
- Modélisation des trames vertes et bleues dans le Pays de Rennes. Novembre 2020

- Tableau de bord de suivi du SCoT. Décembre 2020
- Calcul des contributions des EPCI au budget du Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Rennes (année 2021). Décembre 2020

Réalisation du diagnostic territorial de la commune de Lamballe-Armor dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme

- Diagnostic territorial. Décembre 2020



Axe F

Aider aux coopérations dans le Grand Ouest et à la reconnaissance de la Métropole et ses enjeux

Pôle métropolitain Loire Bretagne

- Quelles dynamiques pour le Pôle métropolitain Loire-Bretagne ? Conseil syndical. Septembre 2020
- Pôle métropolitain Loire-Bretagne : des territoires insérés dans les flux économiques internationaux. Décembre 2020

Observation de l'impact socio-économique de la crise sur les territoires bretons

- Tableau de bord mis en ligne : <https://tableau-bord-covid19.datagences-bretagne.bzh/>
- Note interagence : Crise de la Covid-19 et territoires bretons. Décembre 2020

InterSCoT d'Ille-et-Vilaine

- Bilan 2018-2020 de la démarche InterSCoT 35. Propositions de feuille de route 2021-2023. Novembre 2020

Axe G

Faciliter les relations de proximité de la Métropole

Conseil en mobilité

- Le Conseil en mobilité auprès des entreprises. Retour d'expériences auprès de 12 agglomérations françaises. Novembre 2020

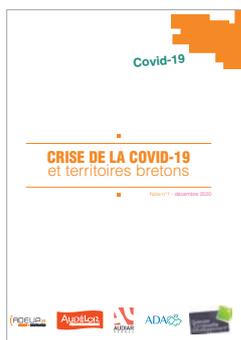
- Schéma de cohérence des aires-covoiturage : Synthèse et rapport complet. Décembre 2020

Ingénierie de la mobilité à l'échelle de l'aire urbaine élargie

- Actes du séminaire mobilité Liffré 27 novembre 2019. Mai 2020
- Élaboration d'un schéma de cohérence des aires de covoiturage. Juin 2020

Interdépendances des territoires

- Atlas des liens et coopérations du Pays de Saint-Malo avec les territoires voisins. Septembre 2020
- Les interdépendances de Rennes Métropole et ses territoires voisins. Novembre 2020



Dataudiar,

nos données accessibles en ligne

Outils transversaux

L'agence a développé trois outils spécifiques à l'observation des territoires. L'un portant sur le territoire de Rennes Métropole, l'autre, en co-développement avec la Fédération des agences d'urbanisme de Bretagne, comparant les dynamiques des territoires bretons et le troisième permettant la visualisation simplifiée de l'économie en Ille-et-Vilaine.



*Les chiffres clés
de Rennes Métropole
et ses communes*



*Datavisualisation de
l'économie métropolitaine et
de l'Ille-et-Vilaine*



*Pour comparer
les dynamiques des
territoires bretons*

Observatoires et données

L'Audiar investit significativement sur la numérisation de ses observatoires, l'optimisation de leur production et leur mise en ligne interactive. Trois outils sont déjà disponibles en ligne.



**Observatoire
de l'habitat**



**Observatoire
foncier**



**Portraits
de communes**

Cartes interactives

Plusieurs outils d'interrogation de cartes spécifiques sont mis à disposition.



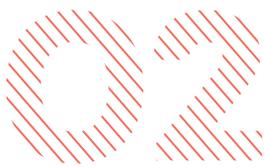
Les entrées de ville



**État du commerce
en 2019**



**Îlots Morphologiques
Urbains de la
Métropole (IMU)**



Le bilan 2020 en chiffres

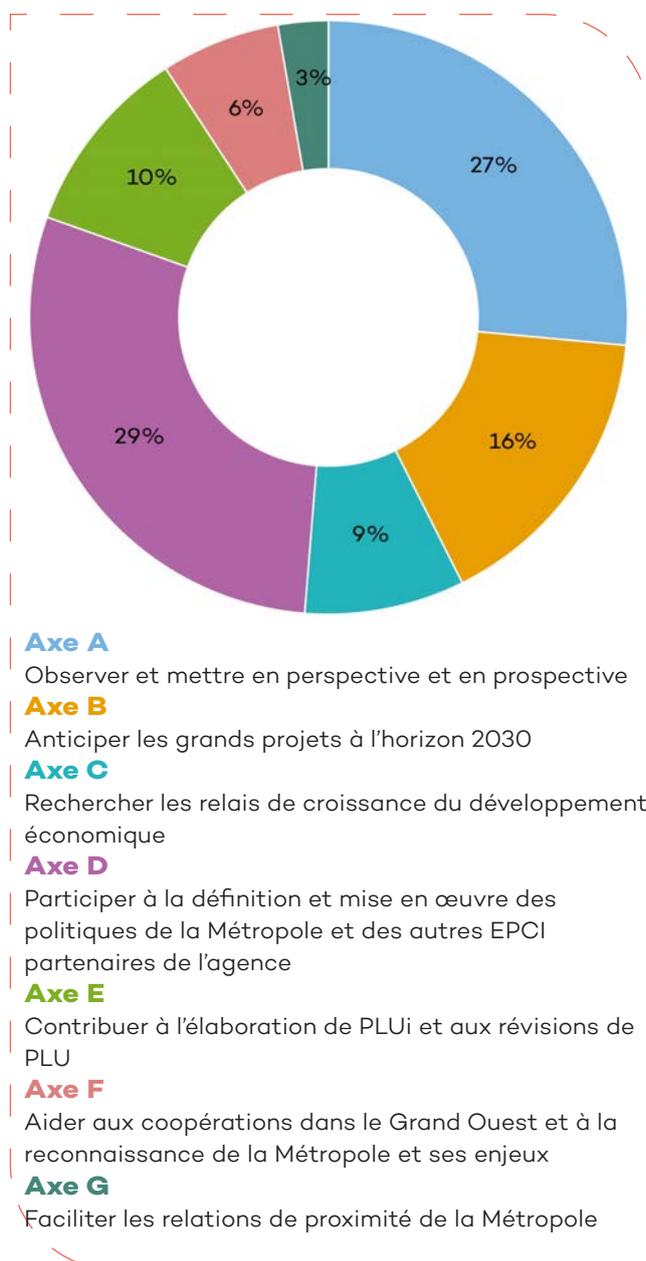
■ LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURI- ANNUEL 2019-2020

Compte tenu des échéances électorales de 2020, l'Assemblée générale de l'Audiar a adopté un programme partenarial d'activités construit sur deux ans pour 2019 et 2020.

À fin 2019, 73 projets composaient le premier volet de ce programme biennal. 21 nouveaux projets ont été initialisés au début 2020 portant le nombre de projets à 94. Fin 2020, le bilan est le suivant :

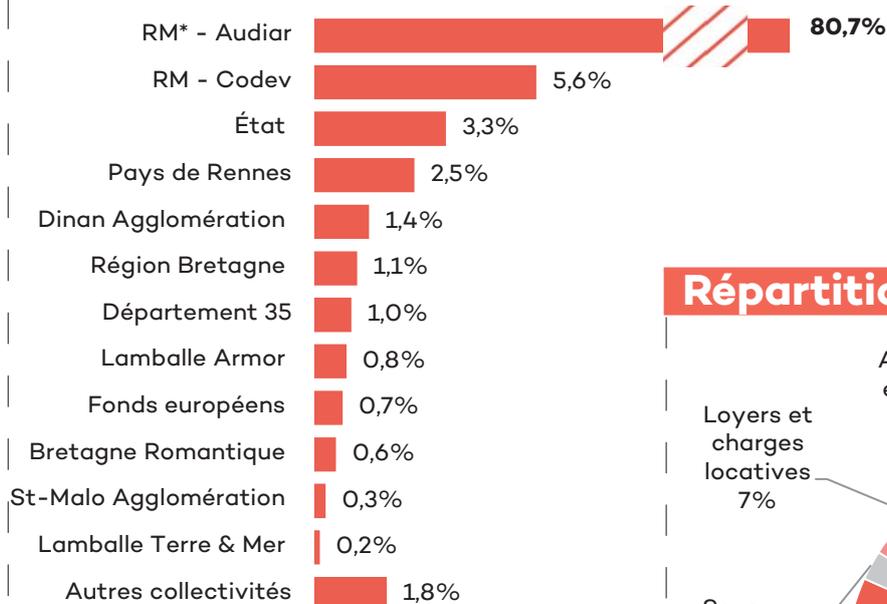
- 53 projets (représentant 46 % du temps de production annuelle de l'agence) ont été finalisés comme prévu.
- 31 projets sont engagés et se poursuivent sur 2021 (44 % du temps), soit parce qu'initialement programmés pour se dérouler sur les deux années, soit parce qu'il s'agit de productions récurrentes, notamment dans le cadre des observatoires.
- 10 projets (10 % du temps) ont été reportés ou ajournés soit à la demande du maître d'ouvrage, soit par indisponibilités de données, soit pour des raisons d'absence de personnel (maladie longue durée de deux chefs de projets).

Hors appui technique aux missions du Conseil de développement, l'activité de l'Audiar liée à ces 94 projets du programme de travail a mobilisé en 2020 plus de 3 700 jours de production (hors fonctions supports, pilotage et coordination) répartis ci-contre selon les sept axes définis par le projet stratégique de l'agence.



LES RESSOURCES DE L'AGENCE

Répartition des contributions



*Rennes Métropole

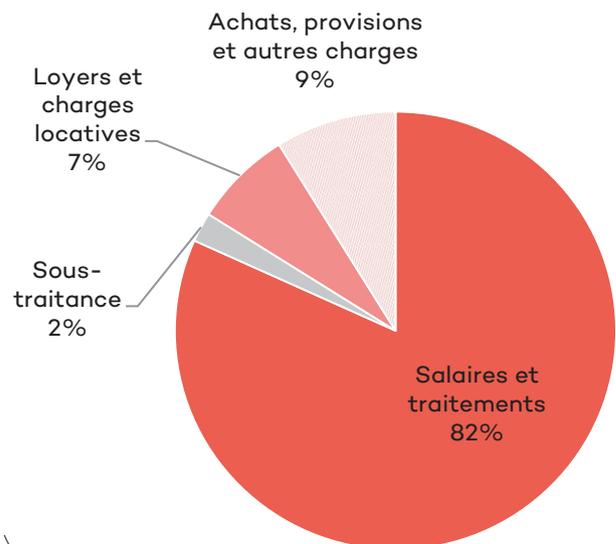
Budget



3,4

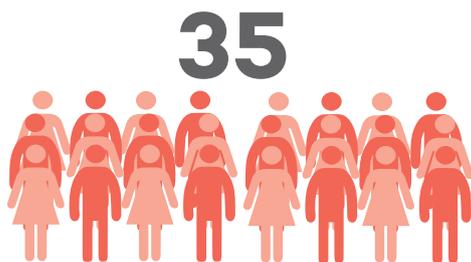
millions d'euros
Budget global 2020

Répartition des charges



Effectifs

En 2020, l'effectif de l'agence, hors Conseil de développement s'élève à 30,25 ETP pour 32 salariés en CDI et à 33,25 ETP pour 35 salariés en CDI en ajoutant les 3 salariées du Conseil de développement.



salariés en CDI

22



Femmes

13



Hommes

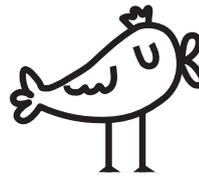
LA COMMUNICATION

Site internet

29 000 visites et **66 300 pages** consultées (hors visites depuis l'agence). 86 % des consultations via des postes fixes et 14 % via des smartphones et tablettes.



Réseaux sociaux



Twitter

1 656 abonnés à **@Audiar_infos** soit un gain de 272 abonnés malgré l'interruption de l'activité pendant plus d'un trimestre (la communication de l'agence avait alors été délibérément mise en sommeil afin de ne pas sur-solliciter les membres mobilisés sur la gestion de la crise sanitaire lors du premier confinement).

Newsletter



430 abonnées à la lettre d'information mensuelle de l'Audiar qui présente les publications de l'agence, son actualité et une recommandation d'ouvrages.



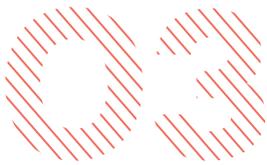
442 abonnés sur ce réseau social professionnel où sont essentiellement diffusées les offres d'emploi et la newsletter mensuelle de l'agence.

Linkedin



Les études et productions de l'Audiar ont fait l'objet de **83 articles** parus dans la presse locale et nationale.

Presse



L'agence

■ LES MISSIONS DE L'AUDIAR

Les **4** grandes missions

*au service des politiques publiques d'aménagement
et développement territorial durable*



L'observation

Observer les dynamiques territoriales et les transitions pour éclairer l'action publique



La prospective

Mettre en perspective, anticiper et préparer les transitions par des contributions aux stratégies territoriales



L'aide à la décision

Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques par des études et expertises techniques



La mise en partage

Contribuer au dialogue, à l'animation et aux coopérations territoriales

■ LA GOUVERNANCE DE L'AUDIAR EN 2020

L'agence est pilotée par trois instances : une Assemblée générale, un Conseil d'administration et un Bureau. Les membres de l'agence sont répartis en 3 catégories : membres de droit, membres associés et membres actifs.

En 2020, la gouvernance de l'agence a été réinstallée. André Crocq, 1^{er} Vice-président de Rennes Métropole délégué à la prospective, à l'animation territoriale et aux coopérations, a été élu Président de l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes, lors de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 8 octobre 2020.



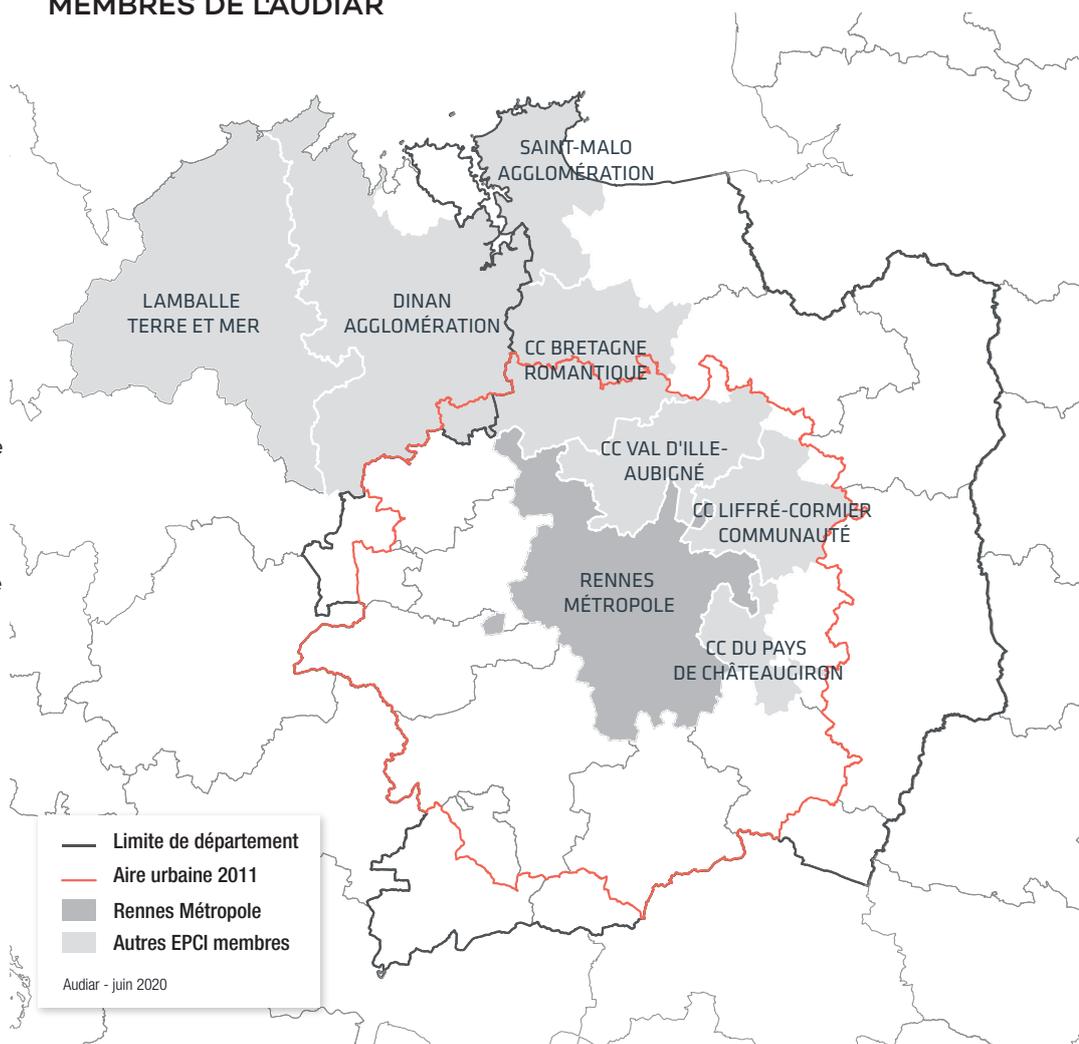
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

- André CROCC
*Rennes Métropole,
Président de l'Audiar*
- Philippe ALEXANDRE
DIRECCTE
- David ALIS
Université Rennes 1
- Guillaume BÉGUÉ
Syndicat mixte Pays de Rennes
- Laurence BESSERVE
Rennes Métropole
- Yannick COCHAUD
Rennes Métropole
- Xavier CORDONNIER
*Chartres-de-Bretagne,
Trésorier de l'Audiar*
- Olivier DAVID
Université Rennes 2
- Marie DUCAMIN
Saint-Jacques-de-la-Lande
- Gilles FIEVRE
DDCSPP
- Yann GODET
*Dinan Agglomération,
Secrétaire de l'Audiar*
- Daniel GUILLOTIN
Rennes
- Marc HERVÉ
Rennes
- René-François HOUSSIN
Rennes Métropole
- Alain JACOBSONNE
*DDTM,
Vice-président de l'Audiar*
- Isabelle LAVASTRE
Communauté de communes
- Val-d'Ille Aubigné,
Vice-présidente de l'Audiar
- Anne LE FLOCH
La Chapelle-des-Fougeretz
- Éric LESAGE
Insee
- Morgane MADIOT
Rennes Métropole
- Pierre-Yves MAHIEU
Saint-Malo Agglomération
- Bernard MARQUET
*Conseil départemental
Ille-et-Vilaine*
- Laurent REBUFFIE
*Chantepie,
Vice-président de l'Audiar*
- Sébastien SÉMERIL
Conseil régional de Bretagne

MEMBRES DE L'AUDIAR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- L'État
- Rennes Métropole
- Les 43 communes de Rennes Métropole
- Les Communautés de communes du Pays de Châteaugiron, de Liffré-Cormier Communauté, du Val d'Ille-Aubigné et de la Bretagne Romantique
- Saint-Malo Agglomération et Dinan Agglomération
- Lamballe Terre & Mer ; Lamballe Armor
- Le Département d'Ille-et-Vilaine
- La Région Bretagne
- Le Syndicat mixte du Pays de Rennes
- Le Syrenor (Syndicat de Recherche et d'Étude du Nord-Ouest de Rennes)
- Les Universités Rennes 1 et Rennes 2
- L'Établissement public foncier de Bretagne



■ LES RÉSEAUX

Fédération nationale des agences d'urbanisme - FNAU

L'Audiar fait partie de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) qui rassemble une cinquantaine d'agences en France. Réseau d'élus pilotant les agences, la Fnau travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

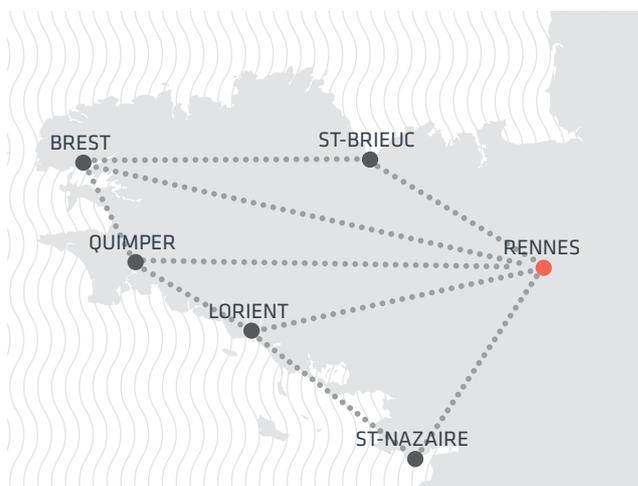
Elle est présidée par Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Patrice Vergriete, Président de la Communauté urbaine et Maire de Dunkerque.

André Crocq est le représentant de l'Audiar au sein du Bureau de la Fnau. Isabelle Lavastre, Vice-présidente de l'Audiar, est représentante suppléante.

La Fnau est également un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences. Le réseau favorise les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. L'Audiar y participe et alimente les publications de la fédération, notamment " Les dossiers Fnau " et le magazine " Traits d'Agences " par des brèves d'actualités ou des articles de fond sur ses travaux.



Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne



Les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne - Audiar (Rennes), Audélor (Lorient), QCD (Quimper-Cornouaille), AdeuPa (Brest), ADAC 22 (Côtes d'Armor) et l'ADDRN (Saint-Nazaire pour la partie redonnaise) — se sont associées en 2017 dans le cadre d'une fédération régionale.

Cette fédération a pour objet de favoriser la complémentarité des missions d'observation des agences et de mutualiser des travaux permettant d'orienter les stratégies de développement de l'ensemble des acteurs bretons.

Avec le soutien du Conseil régional de Bretagne, les agences contribuent à la structuration d'un observatoire des territoires bretons dans le cadre de Datagences Bretagne et mènent des études qui alimentent la conduite des politiques régionales.

Les agences de l'Ouest produisent également conjointement des réflexions pour accompagner les projets du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB), composé des Métropoles et Agglomérations de Brest, Rennes, Nantes et Angers.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE DE RENNES (CODEV)

Le Conseil de développement de la métropole de Rennes est un lieu de dialogue, de propositions et de débat sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux de la métropole de Rennes.

Mise en place par Rennes Métropole en application de la loi, cette assemblée est composée d'acteurs bénévoles du territoire issus d'horizons diversifiés. Elle a vocation à éclairer les décideurs locaux, dont les élus métropolitains. Elle peut être saisie par la collectivité ou s'autosaisir. Le Codev contribue à animer le débat territorial sur la métropole rennaise.

L'équipe technique dédiée au Conseil de développement est salariée de l'Audiar.

GOVERNANCE DU CODEV

Bureau et présidence renouvelés en 2019.

Président du Codev : Germain BERTRAND (CFTC)

Vice-présidence : Hélène DUVAL (Enedis) et Tania ROBIN (personne qualifiée), Hervé Le Jeune (UE 35) jusqu'en décembre 2020.

Vice-président Rennes Métropole référent du partenariat Codev : André CROCQ.

Trombinoscope de l'assemblée plénière : <https://www.codev-metropolerennes.bzh/notre-collectif/trombinoscope/>

PRINCIPAUX TEMPS FORTS 2020

25 temps transversaux de dynamique collective, 10 séances de Bureau et 3 séances plénières.

Groupes-projet thématiques :

- Partenaire du projet européen RUDI (Rennes Urban Data Interface) : réunions entre bénévoles, participation aux temps forts RUDI, production d'un rapport d'étonnement du Codev sur le projet.
- Transition climatique : réunions du groupe-action, travaux sur un baromètre « climat » au Codev, auditions de partenaires (budget carbone...).

dont nouvelles autosaisines 2020 :

- Collectif « Séniors et alors ?! » : contribuer à la réflexion des élus locaux sur le vieillissement. En relayant des besoins, des leviers... pour demain et des projets inspirants.
- Groupe de travail « Attractivité et développement durable » : le développement durable peut-il rendre plus attractive voire différenciante notre métropole ? Éclairage des débats à partir des 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030, auditions du Comité 21 et de la DREAL Bretagne.

- Interconnaissance entre les Codev du bassin d'emploi de Rennes. *Dynamique interrompue au premier confinement.*
- La démocratie participative : où en est-on sur la métropole ? *Réflexion interrompue au premier confinement.*

Autres sollicitations et travaux :

- Mission 5G de la Ville de Rennes : participation de trois membres bénévoles du Codev à l'ensemble de la démarche (ateliers, auditions, rédaction de l'avis collectif).
- Plan de rebond(s)-volet économique de Rennes Métropole : rencontre dédiée en septembre 2020 et production d'une expression Codev.
- Élaboration et mise en ligne du nouveau site internet du Codev, de l'extranet pour les membres bénévoles et de la nouvelle lettre d'informations.
- Pays de Rennes : Codev membre du Comité unique de programmation (CUP) et mobilisateur de partenaires privés membres du Codev.
- Participation aux instances, webinaires et travaux des réseaux des Codev régional et national.

LIENS ET DYNAMIQUES AVEC L'AUDIAR

- Valorisation des contributions des partenaires économiques de la Cellule de veille « économie et emploi » du Codev dans la note VigiÉco éditée par l'Audiar (une séance début 2020).
- Participation du directeur de l'agence au comité partenarial Rennes Métropole/Codev.
- Rencontres entre le Président du Codev et le directeur de l'agence.
- Participation du Président du Codev à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'Audiar.



PRÉSIDENT

André CROCC
Président

DIRECTION

Alain BÉNESTEAU
Directeur
02 99 01 85 10

Françoise HICHOUR
Assistante de direction
02 99 01 86 41

Lydia HUE
Chargée de gestion
02 99 01 86 44

Fabienne LE BRIS
Chargée de gestion
02 99 01 86 43

Jean-Michel MARCHAND
Directeur adjoint
Suivi du programme de travail,
transversalité 02 99 01 85 20

Hélène RASNEUR
Secrétaire générale
Communication et missions d'appui
02 99 01 85 12

ÉQUIPE D'ÉTUDES

URBANISME PLANIFICATION

Jean-Michel MARCHAND
RESPONSABLE DE PÔLE
Planif. stratégique
et projets urbains
02 99 01 85 20

Gilles BELLEIL
Cartographie -
Infographie
02 99 01 85 06

Gabriel BOUDIER
Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 04

Anne LE THIEC
Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 11

Jérôme MALLE
Tourisme - Commerce -
Économie territoriale
02 99 01 86 61

Camille MORAND
Paysage -
Projets urbains
02 99 01 86 50

DÉMOGRAPHIE HABITAT

Karine BAUDY
RESPONSABLE DE PÔLE
Démographie -
Finances publiques
Économie - 02 99 01 85 02

Dominique GÉRARD
Statistiques -
Bases de données
02 99 01 85 07

Émilie GODET
Habitat
02 99 01 86 51

Amélie LEFOUR
Habitat - Équipements
02 99 01 85 18

Audrey NAULIN
Démographie
02 99 01 86 48

Erwan TROËL
Développement -
Bases de données
02 99 01 85 25

Pierre BURBAN
Doctorant CIFRE
Cohésion sociale
02 99 01 86 68

ENVIRONNEMENT - FONCIER - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Emmanuel BOURIAU
RESPONSABLE DE PÔLE
Environnement -
Agriculture - Foncier
02 99 01 85 26

**Corinne CROGUENNEC-
LEMERCIER**
Géomatique - Administration
SIG - 02 99 01 86 66

Rémi FROGER
Gestion des données
02 99 01 86 42

Corinne GUILLEUX
Traitements
de données
02 99 01 86 54

Anne MILVOY
Environnement - Santé -
Aménagement durable
02 99 01 86 47

Johan POQUET
Énergie - Environnement
02 99 01 85 24

ÉCONOMIE COOPÉRATIONS

Hélène RASNEUR
RESPONSABLE DE PÔLE
Économie - Finances
publiques - Coopérations
02 99 01 85 12

Christophe LE PAGE
Économie -
Enseignement sup.
02 99 01 86 55

Basile MARTINEAU
Coopérations -
Économie
02 99 01 86 56

Kevin MORVAN
Économie
02 99 01 85 03

Sébastien LEMAITRE
Économie
02 99 01 86 45

MOBILITÉ

Séverine GROULD
RESPONSABLE DE PÔLE
Mobilités
02 99 01 86 49

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Gaëlle CHAPON
RESPONSABLE DE PÔLE
Direction Conseil
de développement
02 99 01 85 16

Isabelle LONGEANIE
Assistante et chargée
de communication
02 99 01 85 15

Céline RIGOURD
Chargée de mission
02 99 01 85 17



MISSIONS D'APPUI

Nathalie LE ROUX
Assistante
02 99 01 85 27

Sabrina QUÉLAVOINE
Assistante
02 99 01 86 46

Didier CARON
Reprographie
02 99 01 86 67

Stéphane GUIGOUREZ
Informatique
02 99 01 86 65

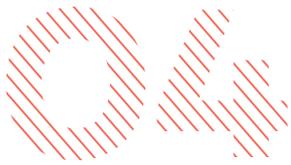
Isabelle JOURDREN
Infographie
02 99 01 86 63

Françoise LANDIN
Veille documentaire -
Réseaux sociaux 02 99 01 86 64

DATAGENCES

Gwendal KERFRIDEN
Data management pour
la Fédération des agences
d'urbanisme et de
développement de Bretagne
02 99 01 85 22

e-mail : initialesprenom.nom@audiar.org
exemple : f.hichour@audiar.org



Les savoir-faire de l'Audiar



L'Audiar développe des savoir-faire techniques et analytiques (Poser les bonnes questions. Observer sur le temps long. Analyser les transformations sociétales et économiques. Dénouer les complexités. Animer le dialogue territorial...) couplés à des expertises thématiques comme l'habitat, l'économie, l'environnement, les mobilités ou l'urbanisme.

Les 13 fiches suivantes éditées à l'occasion de l'installation de la nouvelle Assemblée générale de l'Audiar le 8 octobre 2020 illustrent cette diversité des savoir-faire de l'agence.

Faciliter la transition énergétique locale



URBANISME ET ÉNERGIE : VERS UNE CONVERGENCE DES ENJEUX ET DES SOLUTIONS

La trajectoire de neutralité carbone dans laquelle souhaite s'inscrire la Métropole rennaise nécessite de repenser la manière de faire la ville, de consommer et de produire de l'énergie. Mais apporter une cohérence entre urbanisme et énergie demande de traiter les sujets de manière transversale et systémique. La ville, certes, consomme beaucoup d'énergie et émet des gaz à effet de serre responsables du changement climatique, mais les potentiels d'économie et de production y sont aussi considérables.



INTÉGRER PROGRESSIVEMENT LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ Faire le lien entre planification urbaine et planification énergétique

Une transition énergétique réussie passera inévitablement par une conception efficace de l'organisation territoriale. Dès lors, la planification urbaine, doit intégrer ces enjeux liés à la transition énergétique. La sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables (ENR), sont aujourd'hui les trois piliers de la transition à faire cohabiter de manière structurée dans les différentes démarches de planification.

■ Une constellation d'acteurs très variée et la nécessité de construire une culture commune

La diversité des acteurs liés à l'énergie rend l'exercice

pour le moins complexe et surtout pluridisciplinaire. L'enjeu essentiel est donc de construire une culture partagée entre énergéticiens, urbanistes, élus et techniciens du territoire, en facilitant les échanges et les coopérations.

■ L'Audiar, un outil d'ingénierie au service de la transition énergétique des territoires

De par sa pluridisciplinarité et sa connaissance fine des contextes locaux, l'Audiar a pu, ces dernières années, travailler en collaboration avec les différents acteurs de l'énergie : collectivités, distributeurs, bureaux d'études, services métropolitains... et ainsi poser les premiers jalons de cette co-construction territoriale.



DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES À L'IDENTIFICATION DES LEVIERS PRÉ-OPÉRATIONNELS

■ Mettre en perspective les spécificités urbaines et rurales avec le potentiel énergétique local

Pour comprendre et analyser le système énergétique territorial, l'Audiar travaille en étroite collaboration avec plusieurs acteurs locaux (Bretagne Environnement, Enedis, GRDF...). Ces apports de connaissance permettent ensuite d'appréhender certains enjeux de manière très spécifique et localisée. Les questions de consommations, de distribution et de production d'énergie peuvent alors être traitées à différentes échelles, et répondre ainsi aux besoins du territoire.

■ Travailler aux échelles fines pour anticiper et prioriser certains plans d'actions

Les descentes d'échelle réalisées par l'Audiar permettent alors d'aller au-delà du champ stratégique et de se focaliser davantage sur la territorialisation des enjeux. Se rapprocher ainsi de l'opérationnel, c'est anticiper certains plans d'actions tout en priorisant leurs mises en œuvre.

C'est précisément la valeur ajoutée des agences d'urbanisme en matière de transition énergétique, et le sens du travail actuellement mené par l'Audiar sur deux sujets majeurs : la consommation d'énergie des bâtiments, et le potentiel photovoltaïque productible en toiture.

Comprendre la consommation énergétique des bâtiments

L'Audiar, en étroite collaboration avec les distributeurs d'énergie (Enedis, GRDF) et les services de la Métropole, a élaboré une méthode pour structurer et analyser les consommations d'énergie des bâtiments, en lien avec les morphologies urbaines.

LES BÂTIMENTS, UN ENJEU MAJEUR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Principal secteur émetteur de gaz à effet de serre sur Rennes Métropole :



Soit **733 000 tonnes équivalent CO₂** pour le secteur du bâtiment sur Rennes Métropole

Source : ENERGES 2015, Observatoire de l'Environnement en Bretagne.

QUELLE ÉCHELLE POUR L'ÉTUDE DES CONSOMMATIONS ?

Les Ilots Morphologiques Urbains :



Source : IMU - Audiar, 2019

- Prise en compte du découpage naturel de la ville et donc des **morphologies urbaines**
- Respect de la **confidentialité des données à caractère personnel**

LOCALISER, CARACTÉRISER, QUANTIFIER : L'EXEMPLE SUR MAUREPAS À RENNES

Un îlot pavillonnaire à Maurepas :



Source : Énergie et formes urbaines, comment s'organisent les consommations au sein d'un quartier rennais ? - Audiar, juillet 2020



266 kWhEP/m².an) : E

ET DEMAIN, QUEL APPOINT POUR LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE ?

- Définition d'une **trajectoire** de transition à l'horizon 2050
- **Suivi et évaluation** (Plan climat air énergie)
- **Anticiper, faciliter, prioriser les plans d'actions** opérationnels

La biodiversité au cœur du projet de territoire



URBANISME ET BIODIVERSITÉ

La prise en compte du patrimoine naturel s'inscrit dans une tradition de planification métropolitaine depuis plus de 40 ans. Outre l'amélioration continue de la connaissance, l'intégration de la nature prend une part croissante dans les stratégies d'aménagement de la ville (aspiration sociale, services rendus...).



UNE INTÉGRATION HISTORIQUE AUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION

■ Connaître pour prendre en compte et suivre

La connaissance est un préalable nécessaire à la prise en compte de la biodiversité sur le territoire. Outre les réservoirs de biodiversité qui constituent les pépites de la métropole, la nature plus ordinaire est tout aussi essentielle et est identifiée et suivie finement au travers de la politique des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique. Elle permet d'identifier et de suivre la trame verte et bleue et ainsi d'aboutir à la prise en compte du fonctionnement écologique global.

■ Inscrire la place de la nature dans les documents de planification et au-delà

Cette connaissance est mobilisée pour la mise en place des documents de planification urbaine. Elle est intégrée au SCoT du Pays de Rennes et au PLUi de la Métropole. Les approches locales en matière d'intégration

des trames vertes et bleues ont plus de vingt ans et étaient en avance sur les prescriptions issues du Grenelle de l'environnement. La prise en compte dans les documents d'urbanisme est un préalable nécessaire, mais est insuffisant pour une véritable préservation des milieux présents car ils ne traitent pas de gestion.

■ Un outil d'ingénierie qui accompagne sur la prise en compte de la nature

De par ses compétences en écologie, sa connaissance fine du territoire et des acteurs locaux (institution, universités, associations...), l'Audiar travaille de longue date à l'accompagnement de la Métropole sur les réflexions en matière de patrimoine naturel (projet d'aménagement, stratégies communales...) et possède un savoir-faire reconnu.



UNE CONNAISSANCE GRANDISSANTE DE LA NATURE EN VILLE

Au-delà de la planification, l'Audiar accompagne la Métropole sur de nombreux projets intégrant la biodiversité, en lien avec les acteurs du territoire.

■ L'importance de la nature en ville

La prise en compte de la nature en milieu urbain est un véritable challenge, au regard des nombreux services qu'elle peut rendre (cycle de l'eau, climat urbain, santé et cadre de vie...) et des attentes citoyennes de plus en plus fortes.

■ Un savoir-faire développé en lien avec le monde de la recherche

Pour connaître la place de la nature dans la ville et son évolution, l'Audiar s'est associée à des labora-

toires locaux spécialisés dans la télédétection, le climat, la modélisation des trames... afin d'apporter des éléments concrets en matière d'aide à la décision.

■ L'importance de la nature en ville

L'Audiar apporte son expertise sur de nombreux projets rennais et métropolitains (Conseil local à la Biodiversité, plan canopée et charte de l'arbre, animation en commune ou quartiers...), mais aussi de nouvelles données de référence pour le territoire qu'elle produit ou participe à produire.

Depave, la ville perméable

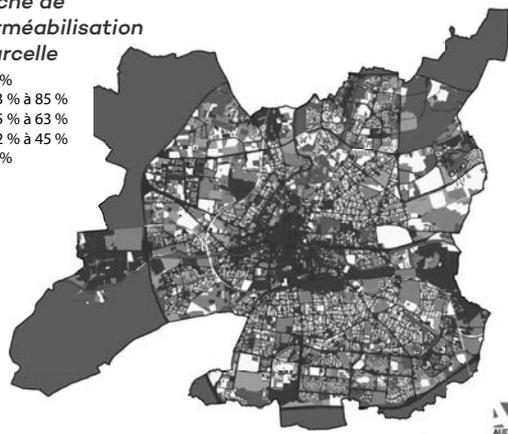
Parmi les grands enjeux urbains, la nécessaire réduction de l'imperméabilisation s'inscrit dans une démarche d'adaptation au changement climatique. L'agence poursuit un travail expérimental engagé avec les services de la Métropole pour améliorer la connaissance du phénomène et identifier les réponses à y apporter.

QUEL EST LE NIVEAU D'IMPERMÉABILISATION AUJOURD'HUI ?

Les premiers travaux ont porté sur Rennes et le Cœur de métropole, ils vont s'étendre à tout le territoire.

Approche de l'imperméabilisation à la parcelle

- > 85 %
- de 63 % à 85 %
- de 45 % à 63 %
- de 12 % à 45 %
- < 12 %



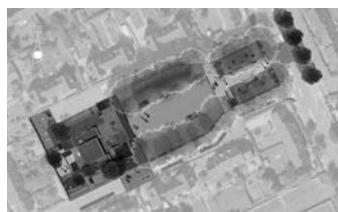
QUELLES ÉVOLUTIONS DES CONNAISSANCES SUR L'IMPERMÉABILISATION ?

Une approche fine de la nature des matériaux imperméables de la ville grâce à la télédétection.



QUELLES ACTIONS EXISTENT ? QUELLES AMÉLIORATIONS POSSIBLES AU TRAVERS DES AMÉNAGEMENTS ?

Un travail avec les services pour améliorer le processus de production et chercher les solutions les plus perméables (espaces publics, cours d'école...). Il s'agit aussi d'apporter des exemples français et étrangers sur les stratégies de désimperméabilisation.



QUELLES APPROCHES DÉVELOPPER AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE (habitants, copropriétés, entreprises...)?

Une réflexion en cours pour développer la désimperméabilisation et impliquer les habitants et autres acteurs du territoire.



Un outil de suivi de la politique de mobilité



L'OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS, C'EST QUOI ?

L'observatoire des déplacements est un lieu de production et de débat partenarial permettant à la fois le recueil de données et la production d'indicateurs de suivi de la politique de mobilité.



LES OBJECTIFS D'UN EXERCICE PARTENARIAL

■ Mieux comprendre la mobilité d'aujourd'hui et de demain

La première étape d'observation de la mobilité consiste en la compréhension des pratiques actuelles, mais également du contexte dans lequel elles évoluent. Dans ce domaine, il est essentiel de rappeler les évolutions sociétales, environnementales, technologiques pour expliquer les nouvelles tendances observées et à venir (développement des micromobilités, de l'électromobilité...).

■ Évaluer les enjeux de mobilité

La stratégie mobilité s'inscrit localement dans des politiques publiques par l'intermédiaire des docu-

ments de planification que sont les Plans de déplacements urbains (PDU), ou de manière plus transversale à travers le PLUi ou le SCoT.

L'Audiar contribue par ses travaux d'observation, à fournir des éléments contributifs à la définition de la stratégie de mobilité à l'échelle locale.

■ Une démarche partenariale nécessaire

L'animation d'un réseau de partenaires est essentielle pour mettre à minima autour de la table les autorités compétentes en matière de mobilité. Cette dynamique partenariale permet d'identifier leurs besoins, comprendre leurs stratégies « à la bonne échelle » pour en analyser les impacts sur l'organisation territoriale.



LES OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE MOBILITÉS

L'Audiar dispose d'un réseau d'acteurs adhérents de l'agence et de partenaires « fournisseurs de données mobilité » permettant d'alimenter différents outils (tableaux de bord et de suivi du PDU ou de travaux spécifiques). La démarche d'élaboration s'organise en trois temps :

■ la définition et la production d'indicateurs de suivi

L'Audiar s'appuie sur l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs permettant d'évaluer les évolutions, les grandes tendances et par conséquent le niveau d'atteinte des objectifs attendus. Pour cela, elle recueille des données nécessaires (dont elle assure l'exploitation (Insee, enquêtes ménages),

■ la réalisation de tableaux de bord de suivi ou contributions thématiques

En fonction des besoins des commanditaires, ces indicateurs vont nourrir des analyses :

- soit à un tableau de suivi d'une politique publique (SCoT du Pays de Rennes ou PDU de Rennes Métropole),
- soit à des contributions spécifiques (intermodalité et hiérarchie des pôles d'échanges, organisation et pratiques du covoiturage...),

■ l'animation du réseau d'acteurs

L'Audiar assure l'animation du réseau d'acteurs :

- des démarches spécifiques que sont les tableaux de bord de suivi du PDU ou du SCoT,
- de séminaires spécifiques permettant de nourrir le débat et de mieux appréhender les politiques de mobilité d'aujourd'hui et de demain.

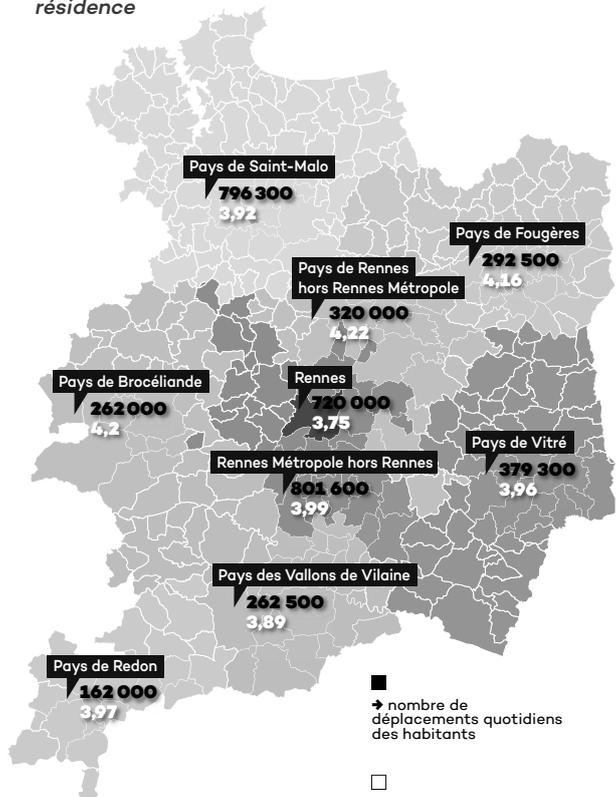
L'Enquête Ménages-Déplacements 2018

Rennes Métropole a réalisé une enquête « Déplacements » afin de mieux connaître la mobilité des habitants d'Ille-et-Vilaine. Réalisée tous les dix ans en moyenne, elle sert à comprendre les pratiques et les besoins de déplacements des habitants, à en mesurer les évolutions dans le temps et à les comparer à d'autres métropoles.

QUELLE MOBILITÉ DES HABITANTS DE L'ILLE-ET-VILAINE ?

- Une **enquête normée**, représentative de la population
- **11 000 personnes enquêtées** dans 392 communes

Nombre de déplacements quotidiens selon le lieu de résidence

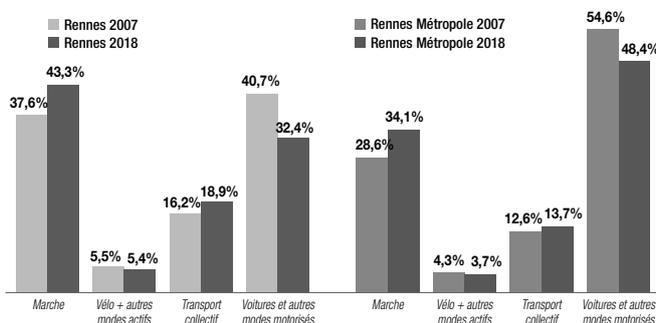


Source : EMD 2018. Réalisation Audiar.

QUELLE ÉVOLUTION DES PRATIQUES ?

- Des **pratiques modales différenciées** entre les territoires
- Un **recul de l'usage de la voiture** par les métropolitains

Évolution des parts modales des déplacements des habitants de Rennes Métropole



Source : EMD 2018. Réalisation Audiar.

QUELLES CARACTÉRISTIQUES DE LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE ?

- Dans une journée, **un habitant de l'ensemble des Pays hors Rennes Métropole parcourt 30 km** (2 fois plus qu'un Rennais) et il se déplace sur un temps de **54 min.** (comme un Rennais).

Source : EMD 2018. Réalisation Audiar.



Les écosystèmes économiques



QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE ?

L'ensemble des acteurs économiques répondant à une fonction dans l'économie (ex. : se nourrir, se déplacer, se soigner) forment un écosystème économique. Cette vision est également construite en analogie avec le monde de l'écologie considérant que pour, s'épanouir, une entreprise ou une filière a besoin de trouver dans le territoire une communauté en interaction.



UNE AUTRE REPRÉSENTATION DE L'ÉCONOMIE

■ Améliorer la lisibilité de l'économie

Les écosystèmes s'affranchissent de la vision très normée des grands secteurs d'activités (agriculture, industrie, service). Ainsi, ils proposent une vision complémentaire, transversale et fine qui révèle les forts liens entre les secteurs d'activités classiques.

L'approche par écosystème permet de repérer immédiatement la filière dans laquelle s'intègre une entreprise (numérique, alimentation, construction, etc.) et son rôle (conception, fabrication, distribution, etc.).

■ Identifier les secteurs moteurs et les relais de croissance

Cette lecture par écosystème met en avant les secteurs moteurs pour un territoire et la présence de re-

lais de croissance ou de secteurs très spécifiques : la e-santé, l'écoconstruction, la mobilité décarbonée, la cybersécurité, etc.

■ Se projeter dans le futur de l'économie locale

Cette vision en système est le socle idéal pour se projeter dans l'avenir afin de repérer les marchés du futur, d'anticiper les emplois de demain et les mutations probables du tissu économique local.



UNE CONNAISSANCE FINE DU TISSU ÉCONOMIQUE

■ Connaître les volumes d'emplois

Les études économiques ont également pour objectif d'obtenir une connaissance fine des effectifs employés par établissement permettant d'une part d'évaluer les volumes précis d'emplois par marché et écosystème et d'autre part de les localiser finement à la commune voire à une échelle plus fine en fonction des demandes (zone d'activité, quartier, etc.).

■ Observer les spécificités territoriales

La comparaison des territoires breilliens donne l'opportunité de déceler leurs spécificités ou leurs points communs et ainsi de mettre en lumière l'organisation économique du territoire.

■ VizioÉco : un outil de visualisation des écosystèmes

L'outil VizioÉco disponible en ligne sur le site de l'Audiar, permet de visualiser l'emploi et les écosystèmes présents en Ille-et-Vilaine à l'échelle des intercommunalités et des communes.

Lien : <https://app.audiar.bakasable.fr/>



Les éco-activités en Ile-et-Vilaine

La filière « éco-activités » recouvre l'ensemble des activités de production de biens et services, qui contribuent à la préservation de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et qui participent à la transition écologique. Cette étude réalisée en 2019 dresse un état des lieux des acteurs économiques, de l'emploi et des mutations de l'écosystème.

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE CRÉATRICE D'EMPLOIS

- Un écosystème de taille modeste mais dynamique
- Une transition écologique créatrice d'emplois



20 000 emplois

en 2018

+ 6 000 emplois

en 10 ans

DES RELAIS DE CROISSANCE IDENTIFIÉS

- Des activités variées : énergie, eau, biomatériaux, alimentation biologique, construction durable, déchets et réemploi...
- L'alimentation durable connaît un boom de l'emploi
- Les activités d'expertise environnementale, de génie écologie sont en forte croissance



l'eau et l'énergie

concentrent un tiers de l'emploi de l'écosystème

UN IMPORTANT POTENTIEL DE RECHERCHE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



2 000 étudiants
formés / an



9 laboratoires
spécialisés fédérés



60 startups

BENCHMARK : UN TERRITOIRE OUTSIDER (7^E EN FRANCE)

- 4 territoires de référence en France : Paris-Île-de-France, Aix-Marseille, Lyon et Montpellier

- Croisement numérique/ environnement et numérique/ énergie : des segments où les pépites Rennaises émergent



Suivi de la conjoncture économique et de l'innovation



LE SUIVI DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION, C'EST QUOI ?

L'observation de l'économie et de l'innovation consiste à analyser l'évolution d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs comme l'emploi, le chômage ou les dépôts de brevets afin de partager une vision précise et actuelle de l'état et de la dynamique de l'économie locale.



UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE OBJECTIVÉE

■ Observer et analyser l'évolution de l'économie locale

Le suivi de l'économie locale est d'abord un moyen d'objectiver la réalité économique du territoire et de rendre compte de sa dynamique. Les grands indicateurs comme l'emploi, les défaillances d'entreprises ou le chômage constituent la matière première de cet outil. Ils mettent en lumière les raisons des évolutions territoriales : quels secteurs créent des emplois ? Pourquoi au contraire ce secteur semble rencontrer des difficultés à se développer ?

■ Positionner l'économie locale comparativement aux autres économies

L'observation des grands indicateurs économiques permet de comparer l'économie locale à celle d'autres territoires, à différentes échelles (métropoles, zones d'emplois, départements, moyenne nationale...) et

ainsi de pouvoir qualifier et relativiser les performances économiques locales. De ce fait, il est possible d'identifier les spécificités des dynamiques du territoire. Évolue-t-il à rebours des tendances nationales ? Et pourquoi ?

■ Suivre l'innovation et la recherche

L'observation de l'enseignement supérieur et de la recherche met en évidence la capacité du territoire à innover (brevets, publications, projets ANR...), à créer des partenariats avec des entreprises privées (chaires, plateformes de recherche...) et à former de nouveaux talents (CIFRE, bourse d'excellence, master Erasmus...). Ces éléments permettent de dresser un tableau précis des atouts de l'écosystème breillien et de proposer un éclairage sur l'activité générée par l'enseignement supérieur et la recherche.



UNE ANALYSE ENRICHIE PAR LA VEILLE ET LES PARTENAIRES

■ Apporter un éclairage sur l'actualité des entreprises

Au-delà des statistiques, le suivi de l'économie est complété par la veille sur l'actualité des entreprises. Elle donne un éclairage sur la vie et la santé des filières économiques et elle permet d'identifier les tendances majeures ou en émergence au sein des entreprises : transition numérique et écologique, internationalisation, investissements majeurs, levées de fonds, etc.

■ Co-élaborer l'analyse avec les partenaires

Les partenaires des observatoires apportent leur regard professionnel et qualitatif sur la situation des

entreprises, l'évolution de l'économie locale et l'enseignement et de la recherche. Urssaf, Banque de France, Insee, Codev, associations d'entrepreneurs, universités, grandes écoles, organismes de recherche... viennent ainsi enrichir l'analyse statistique.

Ainsi, le suivi de l'économie et de l'innovation permettent d'identifier les atouts du territoire, de révéler les difficultés et faiblesses des entreprises, de mettre en avant les nouveaux secteurs porteurs, mais également de montrer ce qui anime l'actualité des entreprises (investissements, transition, numérisation, incubation, etc.).

VigiÉco

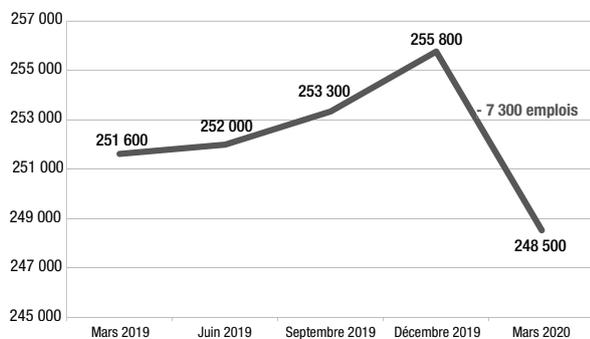
Tous les semestres, l'Audiar produit une note d'information économique qui rend compte des dernières évolutions de l'économie locale et de l'actualité des entreprises.

BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE



■ Premiers effets de la crise sanitaire et économique sur l'emploi salarié privé

Évolution du nombre d'emplois salariés privés dans la zone d'emploi de Rennes



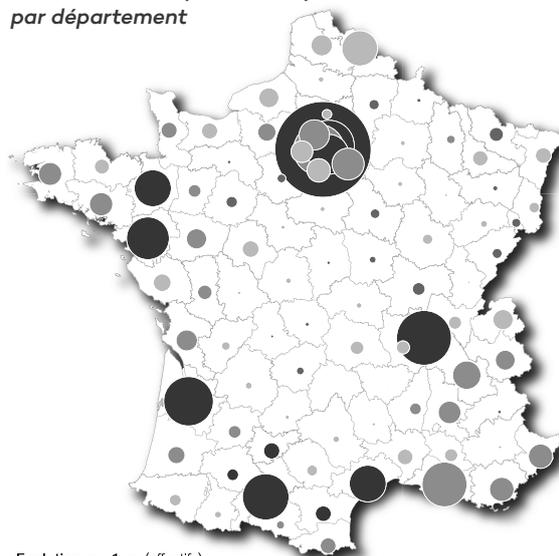
Source : ACOSS - URSSAF - Cellule statistique Bretagne - Données CVS.

EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS DANS L'ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

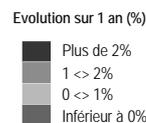
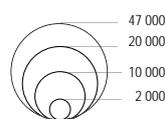
- Innovation et formation : enseignement et recherche aux côtés des entreprises
- Les entreprises breilliennes à la conquête du monde

LES ÉVOLUTIONS D'EMPLOI 2019 CARTOGRAPHIÉES

Évolution de l'emploi salarié privé par département



Evolution sur 1 an (effectifs)
Fin 3^e trimestre 2018 à fin 3^e trimestre 2019



Moyenne nationale : + 1,4

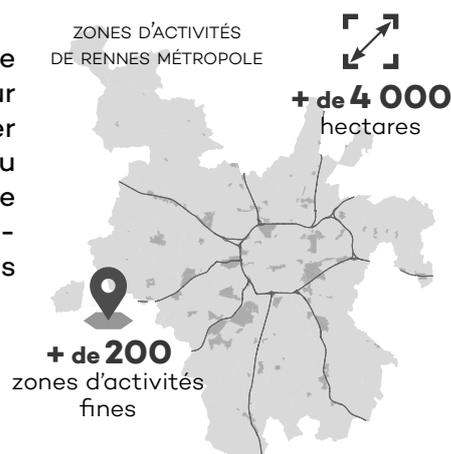
Source : ACOSS-URSSAF-DARES-Cellule statistique Bretagne.

Le foncier d'activité



L'OBSERVATION DU FONCIER D'ACTIVITÉ : UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence d'urbanisme produit depuis plus d'une décennie des monographies sur les grandes zones d'activités et leur évolution. Les outils numériques nous permettent d'aller plus loin avec une observation actualisée de l'ensemble du foncier d'activité*. Cette connaissance permettra de suivre le dynamisme de ces zones, d'identifier leur potentiel d'évolution et ainsi guider les politiques publiques à l'instar des stratégies d'aménagement économique (SAE).



LES ZONES D'ACTIVITÉS : UN TRAVAIL À MULTIPLES FACETTES

■ Suivre l'évolution des zones d'activités

L'Audiar aide les collectivités territoriales à renforcer leurs outils de connaissance et d'observation afin de mieux identifier les emplois et les activités concernés, mais aussi localiser les friches économiques existantes et les zones potentielles en renouvellement urbain. Une connaissance fine est le préalable à toute intervention qu'elle soit économique, urbanistique, architecturale, paysagère ou encore environnementale.

■ Engager la modernisation des sites d'activités existants

La déqualification des ZI anciennes est un cas classique dans la quasi-totalité des agglomérations françaises. Les collectivités ont en effet du mal à maintenir dans le temps la qualité et la performance d'un site dans lequel leur capacité d'intervention est de plus en plus réduite (maîtrise uniquement des infrastruc-

tures et équipements publics). Pourtant, le maintien voire même le renforcement de la performance économique d'un site est un enjeu majeur pour les entreprises mais aussi pour les collectivités locales. Cela suppose donc de mobiliser de nouveaux leviers, moyens et ressources.

■ Identifier des gisements de foncier d'activité

Au-delà de la modernisation des sites anciens et peu attractifs, des enjeux de limitation de la consommation de foncier d'activité émergent. Cela invite à travailler sur l'optimisation foncière dans les espaces d'activités existants avant toute production d'une nouvelle offre foncière. Cela sous-entend également d'identifier, de récupérer et de recycler le foncier disponible auprès des propriétaires qui en disposent et de le commercialiser afin de répondre à une demande d'implantation.



UN SUIVI À LONG TERME DE L'ÉVOLUTION DES ZA

■ Des monographies des grandes zones d'activités

Depuis plus d'une décennie l'Audiar a engagé un travail de suivi des grandes zones d'activités intercommunales de la métropole. Ces monographies ont été régulièrement mises à jour et ont mis en évidence les évolutions structurelles de ces zones.

■ Des outils de suivi à l'échelle de la métropole

L'Audiar a mis en place en 2018 un atlas de zones d'activités étendu à l'ensemble des ZA de la métropole. Dans le cadre de l'étude sur l'optimisation du foncier dans les zones d'activités existantes, l'Audiar souhaite mettre en place des outils plus réguliers de suivi de ces zones.

* Voir exemple page suivante.

Optimisation du foncier dans les zones d'activités existantes

La sobriété en matière foncière devient un objectif structurant les politiques d'aménagement. Sur la base d'un recensement des zones d'activités de Rennes Métropole et de leur qualification en termes de vocation économique, l'Audiar cherche, grâce à l'étude du tissu bâti, à estimer les potentiels d'optimisation du foncier économique. Ce travail suit une méthode précise et vise à couvrir, à terme, l'ensemble des zones de la métropole.

L'exemple de la ZA des Fontennes à Mordelles

CHIFFRES CLÉS


26
hectares


24
emploi/hectare


628
emplois

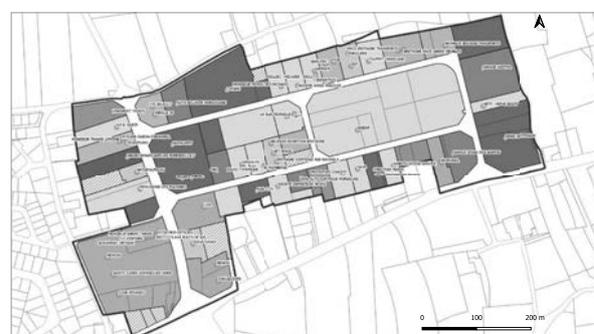

45
établissements


1,08 M€
de produit fiscal

MODE D'OCCUPATION DU SOL



VOCATION DES ENTREPRISES



SURFACE DES UNITÉS FONCIÈRES



LOCALISATION DES EMPLOIS



L'analyse des évolutions sociales des territoires



LA COHÉSION SOCIALE, UN AXE FONDAMENTAL DU PROJET DE TERRITOIRE

La cohésion sociale est un pilier du projet de territoire. La complexité de cette thématique nécessite des travaux à différentes échelles géographiques et sous différentes formes afin de saisir les évolutions sociales et les relations qu'entretiennent les habitants avec leurs espaces de vie. L'Audiar par ses observatoires et ses analyses contribue à alimenter cette réflexion.



DES CHAMPS D'OBSERVATIONS MULTIPLES

■ Des observatoires et analyses de données sociales

L'Audiar analyse des données du champ du social, notamment celles concernant le parc social, le suivi des demandes et attributions de logements, et l'occupation, à différentes échelles territoriales (quartier, commune, EPCI). Elle alimente ainsi des outils (Observatoire des données sociales, outil de suivi du contrat de ville) qui s'adressent aux acteurs locaux, aux services des collectivités et aux élus en charge des politiques sociales et du logement notamment. Ils leur permettent d'enrichir les démarches d'analyses et de compréhension collective des évolutions sociales des territoires.

■ Des études ponctuelles sur des thématiques diverses et transversales

L'Audiar peut être sollicitée par des collectivités pour réaliser des études en accompagnement de poli-

tiques publiques communales ou intercommunales, autour de problématiques telles que la jeunesse, la définition des besoins en équipements et services publics, la structuration de l'offre de loisirs, culturelle et sportive...

■ Une participation active à la politique de la ville

Plus spécifiquement, dans le cadre des politiques de mixité, d'équilibre de territoire et de rénovation urbaine, l'Audiar mène des études à des échelles géographiques fines, notamment celles des quartiers politiques de la ville (QPV). En mobilisant à cette échelle les données de ses observatoires, l'Audiar dresse des monographies de territoire en observant leurs évolutions et en les comparant à celles d'autres territoires. Ces études contribuent à l'évaluation des dispositifs (NPNRU par exemple) et des politiques.



DES ANALYSES ENRICHIES PAR DES APPROCHES QUALITATIVES ET DES PARTENARIATS

■ Des données transversales

Par les données de sources diverses qu'elle possède, l'agence essaie de dresser le portrait social le plus juste et le plus exhaustif possible des territoires qu'elle étudie.

■ Des approches qualitatives

En complément des analyses de données quantitatives, l'Audiar utilise également des méthodes qualitatives. L'observation in situ et la tenue d'entretiens (individuels ou collectifs) auprès de différents publics (usagers, ménages, professionnels) permettent de comprendre leurs logiques d'action complexes.

Les derniers travaux en la matière ont fourni des éléments de compréhension quant aux freins à la mobilité des personnes en situation d'insertion ou aux logiques d'arbitrage résidentiel des ménages.

■ Une approche partenariale

L'Audiar produit régulièrement des études réalisées en partenariat, par exemple, avec l'Apras, ou encore avec l'Insee sur des sujets contribuant à une meilleure connaissance des phénomènes urbains et sociaux des territoires. Cela a été le cas des « synthèses urbaines » qui déclinent des données sociales à une échelle très fine, ou plus récemment l'étude sur les mobilités résidentielles dans les QPV.

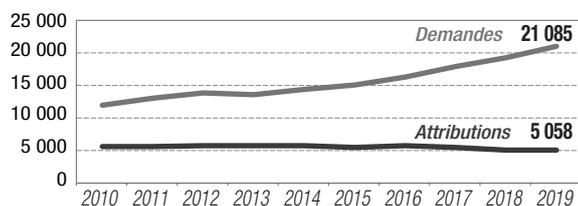
Le parc social et son occupation

La Métropole rennaise est depuis plusieurs décennies reconnue par ses politiques de l'habitat et de cohésion sociale. De nouvelles obligations législatives s'imposent aujourd'hui aux collectivités et viennent renforcer les dispositifs dans un contexte où la demande est forte en matière de logement social. Dans ce cadre, l'Audiar est mobilisée et produit des données permettant de suivre, adapter et évaluer ces politiques.

QUELS BESOINS DE LOGEMENT SOCIAL ?

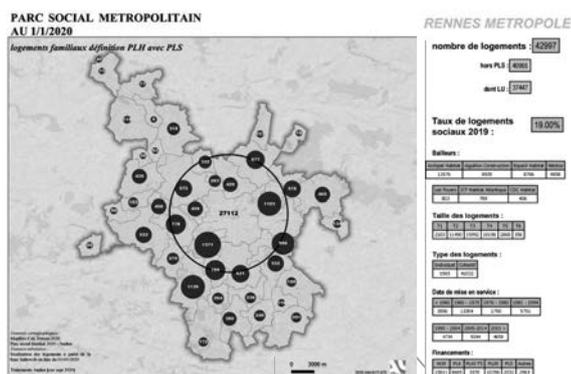
- Suivre et analyser l'évolution de la demande dans le temps, et l'activité de la politique d'attribution

Évolution de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux sur Rennes Métropole



QUELLE RÉPARTITION DU PARC SOCIAL SUR LE TERRITOIRE ?

- Un atlas du parc locatif social permet de le localiser précisément, de l'échelle la plus fine à l'échelle métropolitaine, et ainsi de suivre sa répartition sur le territoire.



QUI OCCUPE LE PARC SOCIAL ?

- Connaître le profil des ménages selon les caractéristiques d'âge, de composition familiale, de ressources... est indispensable dans le cadre des politiques de mixité et d'équilibre de territoire.

■ Des données précieuses que seule l'Audiar est amenée à analyser, en partenariat avec les bailleurs et la collectivité, à différentes échelles, dont celle de l'îlot d'habitation.

■ Des comparaisons de territoires, l'identification de spécificités territoriales, un suivi dans le temps et localisé finement au service d'action opérationnelle...



POUR QUELS EFFETS SUR LES TERRITOIRES ?

- Les effets recherchés visent à permettre un équilibre de peuplement sur le territoire pour réduire les inégalités d'accès au logement et les disparités territoriales. À l'échelle des quartiers ou des communes, cela peut réinterroger le vivre-ensemble et les politiques d'équipements et de services publics par exemple.

Dynamiques et perspectives démographiques



COMPRENDRE LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

L'observation des dynamiques démographiques consiste à suivre les évolutions sociodémographiques à l'œuvre au sein du territoire de l'aire urbaine rennaise, et anticiper leurs évolutions à venir.



QUELS OBJECTIFS ?

■ Mieux connaître qui habite dans nos territoires

L'analyse des données statistiques permet de comprendre l'évolution et les caractéristiques de la population vivant dans l'aire urbaine rennaise : quelle population y habite ? Comment évolue-t-elle ? Quels types de ménages la constituent ?

■ Comprendre le lien entre les évolutions démographiques et les marchés de l'habitat

Une spécificité des travaux de l'Audiar sur la démographie est de prendre en compte le lien démographie-habitat : quelle population habite dans quels types de logements ? Quels sont les impacts de la

construction neuve et du turn-over dans le parc existant sur la démographie des territoires ?

■ Anticiper les besoins en équipements et services

Comment va évoluer la population dans les années à venir ? Combien serons-nous ? Quel sera le vieillissement de la population ? Les projections localisées de population permettent de mieux anticiper les besoins des territoires, tant en termes de logements que d'équipements et de services. Elles permettent également d'alimenter les territoires dans la révision ou l'élaboration de leurs documents de planification (SCoT, PLUi, PLH, etc.).



QUELLES MÉTHODES ?

L'AUDIAR collabore étroitement avec différents partenaires (Insee, Rectorat, Fédération des agences d'urbanisme bretonnes, etc.), ainsi qu'avec les services des collectivités. Le travail de l'Audiar consiste à collecter l'information auprès des fournisseurs de données, réaliser les traitements statistiques, et en tirer des analyses, afin de produire :

■ des notes synthétiques

Certaines productions sont récurrentes, publiées chaque année, telles celles portant sur les estimations annuelles de population et leurs évolutions. D'autres, sont réalisées ponctuellement, sur des sujets spécifiques : profils démographiques des territoires, lien démographie-habitat, mobilités résidentielles, etc.

■ des perspectives démographiques

L'Audiar a réalisé, en partenariat avec l'Insee et les agences d'urbanisme bretonnes, des projections à horizon 2040 sur l'ensemble de la Bretagne, par EPCI ou groupement d'EPCI. Outre un scénario central, basé sur une prolongation des tendances passées, les impacts démographiques de quatre scénarios prospectifs sont simulés, selon des hypothèses différenciées de rayonnement universitaire, d'évolution du tissu économique ou d'attractivité résidentielle. L'Audiar travaille également sur la déclinaison par commune de ces projections démographiques à l'échelle de Rennes Métropole.

■ des perspectives scolaires

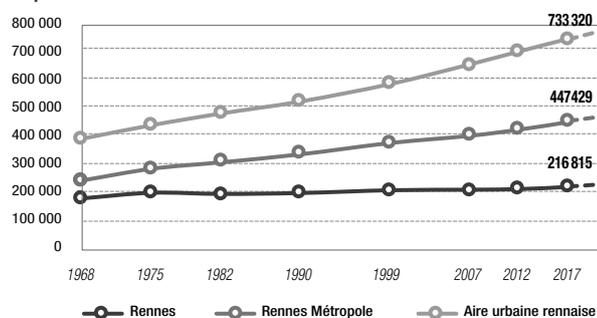
L'Audiar effectue des perspectives scolaires, afin d'alimenter les réflexions sur les sectorisations et les localisations de nouveaux établissements.

Observatoire des dynamiques démographiques

L'Observatoire des dynamiques démographiques de l'Audiard porte sur l'ensemble de l'aire urbaine rennaise. Il vise à répondre aux questions : combien et qui sommes-nous ? Combien et qui serons-nous ? Quel lien entre démographie et habitat ?

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

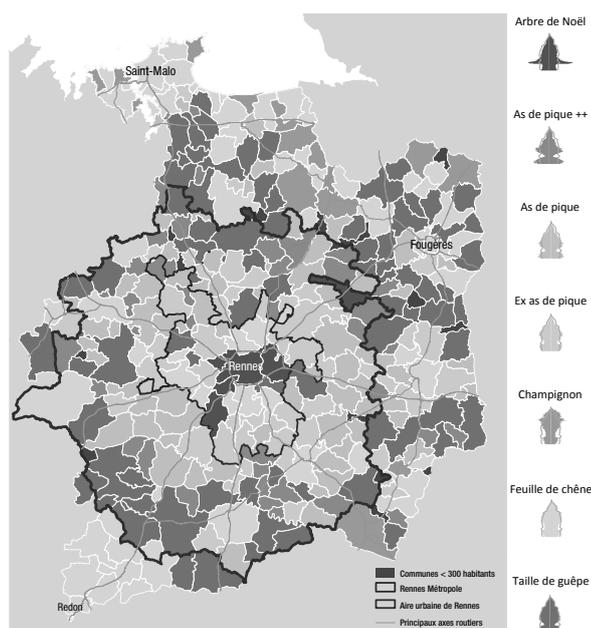
Évolution de la population de l'aire urbaine rennaise depuis 1968



Source : INSEE - Recensement de la population / Traitement AUDIAR.

KI SOMMES-NOUS ?

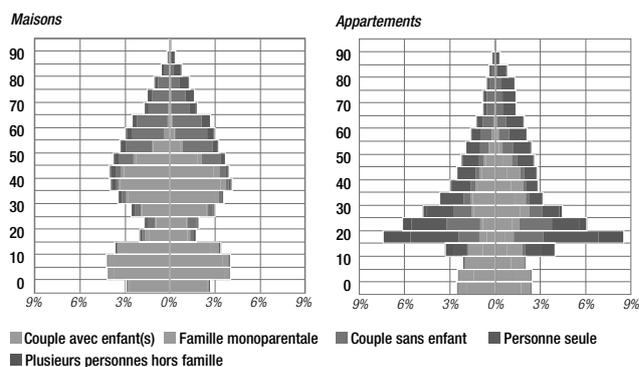
Classification des communes d'Ille-et-Vilaine selon leur structure par âge et sexe en 2015



Source : INSEE - Recensement de la population / Traitement AUDIAR.

KI HABITE DANS QUELS TYPES DE LOGEMENTS ?

Population des ménages de l'aire urbaine rennaise par type de logements et composition des ménages

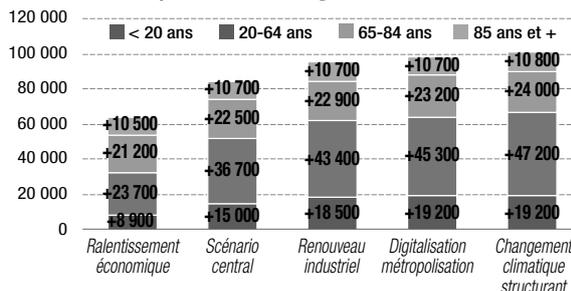


Source : INSEE - Recensement de la population / Traitement AUDIAR.

COMBIEN ET KI SERONS-NOUS ?

Rennes Métropole 2040
entre **518 000** et **574 000** habitants

Évolution de la population de Rennes Métropole entre 2020 et 2040 par tranche d'âge



Source : INSEE - Omphale / Traitement AUDIAR.

Le suivi des marchés de l'habitat



DES OUTILS POUR OBSERVER, SUIVRE ET COMPRENDRE

À travers le suivi des marchés de l'habitat, l'Audiar aide les collectivités à piloter leurs politiques publiques et notamment leurs PLH (Programmes locaux de l'habitat). Ce suivi des différents segments de marchés permet d'identifier les changements structurels sur le long terme (volumes, coûts, typologies des logements, modes d'habiter) mais aussi les dynamiques du marché à court-moyen terme.



LES OBJECTIFS

- **Fournir sur une longue période un socle de données et d'analyses** sur les marchés du logement (neuf, revente, locatif social et locatif privé) à l'échelle de l'aire urbaine rennaise.
- **Permettre aux acteurs d'échanger** sur les évolutions des marchés et les politiques locales.
- **Mettre en perspective avec d'autres thématiques clés** (démographie, cohésion sociale, foncier, logement social...).
- **Proposer une approche prospective pour mieux comprendre les évolutions à venir**



LES MÉTHODES

- **Mettre à disposition des chiffres/indicateurs** à l'échelle souhaitée : commune, EPCI, aire urbaine rennaise voire département.
Nouveauté 2020 : un site web de visualisation d'indicateurs « Habitat » avec graphiques et cartes, à plusieurs échelles géographiques.
- **Organiser des temps d'échanges**
 - Rencontre de l'observatoire réunissant tous les membres (environ 350 entités).
 - Rendez-vous des acteurs professionnels locaux (membres cotisants).

■ Rédiger des notes et des publications

Le panorama des marchés de l'habitat de l'aire urbaine constitue le livrable principal de l'année, d'autres études thématiques sont également produites (ex : tableau de bord de PLH, analyse de la valeur verte, profil des acquéreurs, analyse de la production récente de logements collectifs...).



L'observatoire de l'habitat

Créé en 1979, cet outil propose à l'échelle du bassin d'habitat rennais un lieu de connaissance et de débat sur le fonctionnement des marchés immobiliers et des enjeux qu'ils comportent pour l'accès au logement et les politiques de l'habitat. Il rassemble les élus locaux, les services des collectivités, les partenaires publics et parapublics intervenant dans ce domaine ainsi que les acteurs privés opérant sur le territoire (promoteurs, lotisseurs, agents immobiliers, bailleurs sociaux, banques, notaires...).

CONSTRUCTION NEUVE

- Un logement neuf très actif depuis 2017.
- Un segment principalement porté par la promotion immobilière et dans une moindre mesure par l'activité des terrains à bâtir.



MARCHÉ DE L'ACCESSION : VENTILATION « NEUF ET OCCASION »

- 2018 : plus des 2/3 des ventes de l'aire urbaine ont concerné les logements existants.
- 1/3 des acquisitions concrétisées dans le neuf.

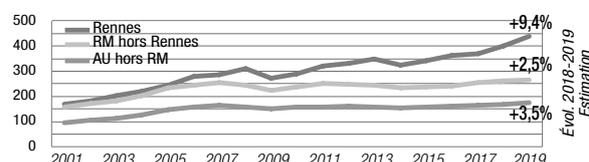
Ventilation des ventes de logements neufs et d'occasion dans l'aire urbaine de Rennes en 2018



TRAJECTOIRE DES PRIX DANS LE MARCHÉ IMMOBILIER D'OCCASION

- Ces dernières années, des taux d'évolution de prix significatifs.
- Exemple pour les maisons : entre 2018 et 2019 : + 9,4 % à Rennes ; + 2,5 % dans Rennes Métropole hors Rennes et + 3,5 % pour l'aire urbaine hors Rennes Métropole.

Aire urbaine : prix moyen des maisons d'occasion entre 2001 et 2019



UNE ÉCHELLE D'ANALYSE QUI REPOSE SUR LE BASSIN D'HABITAT

- L'aire urbaine de Rennes¹, c'est :
 - 190 communes,
 - 758 000 habitants (estimation 2020).
- 3 grands territoires sont retenus dans l'analyse des marchés :
 - Ville de Rennes,
 - Rennes Métropole hors Rennes,
 - communes de l'AU² hors RM³



- 1 Définition 2010.
- 2 Aire urbaine.
- 3 Rennes Métropole.

PROJET DE PAYSAGE

Entre villes et campagnes, comprendre le paysage métropolitain



DÉFINIR CE QU'EST LE PAYSAGE

Au-delà des paysages* remarquables, l'ensemble de notre environnement a une valeur paysagère. Celle-ci doit s'inscrire au cœur de la démarche du projet de territoire afin de donner un cadre de vie de qualité à la population de la métropole.



PRENDRE EN COMPTE TOUS LES PAYSAGES

■ Prendre en compte l'ensemble des paysages

L'approche paysagère n'a pas pour unique but de protéger les sites d'exception, elle prend en compte l'ensemble des paysages, dans toute leur diversité :

- les paysages remarquables et ceux du quotidien,
- les paysages dégradés comme ceux de grandes qualités,
- dans les milieux urbains comme dans les campagnes.

En fonction des enjeux d'un territoire, l'objectif d'un projet de paysage pourra être de le conserver, d'accompagner les évolutions ou d'imaginer des transformations sur ses paysages.

■ L'échelle intercommunale pour renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire partagé

À l'échelle intercommunale, le travail sur le paysage permet tout d'abord de renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire partagé. Élaborer un projet en s'appuyant sur une approche paysagère incite également à observer et à questionner les évolutions (dynamiques naturelles et humaines), ainsi que leur perception par les populations. Cette approche est donc indissociable d'un travail sur le terrain, qui va permettre de réinterroger certains espaces et la manière dont ils sont perçus, pour leur redonner du sens, une valeur (usage, esthétique...) et donc une qualité.



DES DOCUMENTS QUI CONTRIBUENT AU PROJET MÉTROPOLITAIN

■ Les diagnostics thématiques

Dans le cadre d'étude de secteur ou pour préparer des documents de planification, l'Audiar élabore des diagnostics de paysage, tel que celui de Vilaine Aval par exemple.

■ Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Les OAP du PLUi ont permis de travailler spécifiquement sur des secteurs d'enjeux intercommunaux, ciblant les grandes zones de loisirs, les vallées et les paysages de plateaux. Ces OAP dotent aujourd'hui la Métropole d'un outil pour maîtriser l'évolution des paysages, en complément du règlement.

■ Les projets d'aménagement

L'Audiar pilote deux études de mise en valeur touristique et paysagère sur le Canal d'Ille-et-Rance d'une part et sur le secteur de Vilaine amont d'autre part. L'objectif est d'aboutir à un schéma directeur d'aménagement établi en concertation avec les communes concernées (ateliers d'élus).

* La convention européenne du paysage (Florence, 2000) définit le paysage comme « une partie de territoire tel que perçu par les populations, qui évolue dans le temps sous l'effet des facteurs naturels et/ou de l'action des êtres humains et de leurs interrelations ».

OAP Canal d'Ille-et-Rance / forêt

Par son tracé sinueux qui joue avec la topographie, par la vigueur de ces méandres, par les panoramas qui se dégagent autour de lui, ce secteur constitue un paysage emblématique de la métropole. Quatre grandes orientations encadrent l'évolution de ce secteur.

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DU CANAL D'ILLE-ET-RANCE DANS LE PAYSAGE

- Mise en valeur des franchissements.
- Préservation des routes de charme permettant un point de vue pittoresque sur les paysages.
- Préservation des points de vue remarquables.
- La mise en valeur et signalisation des bâtiments emblématiques et des ensembles urbains remarquables.

MAILLER LE TERRITOIRE POUR FACILITER SON ACCESSIBILITÉ

Quatre enjeux majeurs :

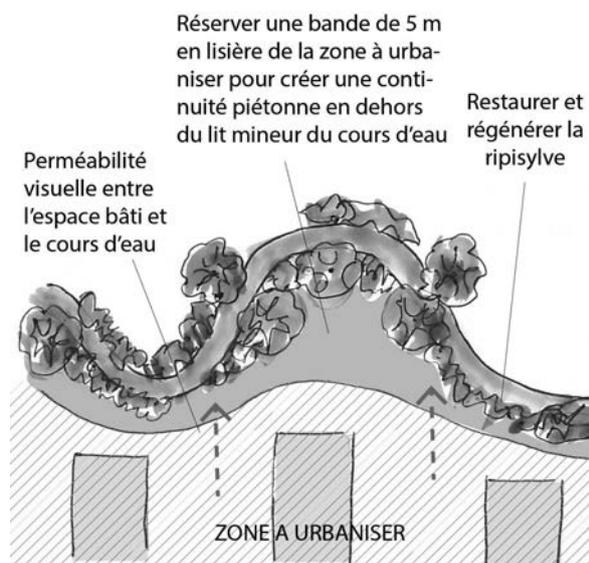
- la connexion Gayeulles / canal de l'Ille,
- la connexion forêt / canal,
- la connexion Abbaye / forêt / canal de l'Ille,
- la connexion Gayeulles / forêt.

CRÉER DES POINTS D'INTENSITÉ DANS LE SITE : LES PÔLES DE LOISIRS

L'animation du site passe d'abord par de l'événementiel pour capter l'intérêt des habitants. Mais pour incarner un récit, des lieux doivent être identifiés et rattachés à ce récit. Ces lieux « phares » doivent permettre d'associer des usages ludiques, pédagogiques, sportifs...

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION PAYSAGÈRE DU SITE

- Limitation du mitage par les habitations.
- Préconisations pour les nouvelles constructions qui impactent fortement le paysage.



Limiter la consommation foncière



LE CONTEXTE JURIDIQUE

Depuis la loi Grenelle de 2009, le législateur n'a eu de cesse de mettre en avant la question de l'économie d'espace. Les documents d'urbanisme doivent désormais intégrer cette notion pour permettre aux collectivités d'aller vers une plus grande sobriété foncière.



DES OBJECTIFS FORTS

La limitation de la consommation d'espace ne doit pas empêcher l'évolution naturelle des villes (logement, emploi). Les politiques foncières poursuivent trois objectifs concomitants.

■ **Économiser l'espace agricole et naturel**

Préserver et améliorer la qualité des espaces agricoles et naturels qui constituent le pays de Rennes est un des enjeux principaux de l'économie du foncier. Pour cela, les opérations d'aménagement doivent continuellement s'améliorer pour limiter les impacts sur l'environnement. La densité des opérations nouvelles et le renouvellement urbain des zones urbanisées est le principal chantier des communes pour limiter le grignotage des espaces agricoles.

■ **Revitaliser les centralités**

Les opérations de renouvellement urbain s'accompagnent de plusieurs objectifs. Le premier consiste à implanter différentes fonctions au cœur des centres-

villes et centres-bourgs. Il est en effet important de continuer à accueillir des commerces, des services et des logements dans ces centralités.

La revitalisation des centralités passe aussi par son animation. Ainsi, l'ouverture d'un nouvel équipement ou l'aménagement d'une place publique permet d'offrir des lieux de rencontre pour les habitants et créer un motif pour venir au cœur de la commune.

■ **Faciliter l'accessibilité aux commerces et services**

Le renouvellement urbain permet de rassembler les fonctions essentielles au sein de la zone urbanisée. Cela facilite alors les déplacements du quotidien pour tous les habitants quelle que soit leur capacité physique ou financière. Ils peuvent ainsi de manière autonome accéder aux commerces, cabinets médicaux et aux équipements de la commune sans dépendre d'un véhicule ou d'un accompagnant.



OUTILS ET MÉTHODES

La notion de zéro artificialisation nette qui est apparue récemment implique aujourd'hui de réinventer les outils permettant d'évaluer la consommation foncière.

■ **Des études pour évaluer le potentiel foncier**

Très tôt l'Audiar s'est engagée dans l'évaluation du potentiel de renouvellement urbain des tissus bâtis. L'agence a ainsi développé des méthodes prenant appui sur les bases des données parcellaires.

Ces études sont devenues par la suite obligatoires dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT et PLUi). L'agence a pu ainsi appuyer la Métropole et d'autres EPCI dans l'élaboration de ces documents.

■ **Des outils opérationnels**

L'Audiar intervient dans la mise en place d'outils fonciers et de programmes d'actions foncières. Dans le cadre d'un programme d'action foncière, il s'agit de repérer les secteurs peu denses ou en friche pouvant faire l'objet de projet de restructuration. Cette analyse foncière aide les collectivités à mettre en place des outils juridiques et financiers permettant d'anticiper l'implantation des projets nécessaires à la vie des communes.

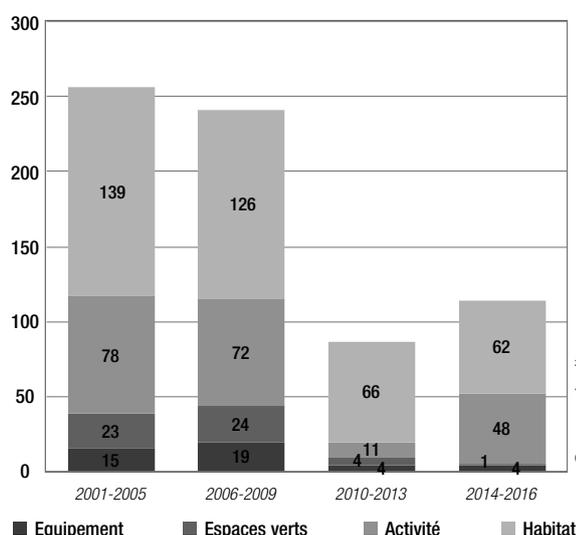
■ **Une concertation indispensable**

Pour finir, un travail d'acculturation et une concertation avec la population et les professionnels sont indispensables pour rendre possible la réalisation de nouveaux quartiers plus denses, qui prennent en compte les usages de chacun.

Densification des zones urbanisées

À travers le SCoT, le Pays de Rennes incite les communes à limiter leur consommation foncière en réalisant des opérations plus denses et en développant des politiques foncières pour favoriser le renouvellement urbain.

Évolution de la consommation d'espace (en ha) en moyenne annuelle



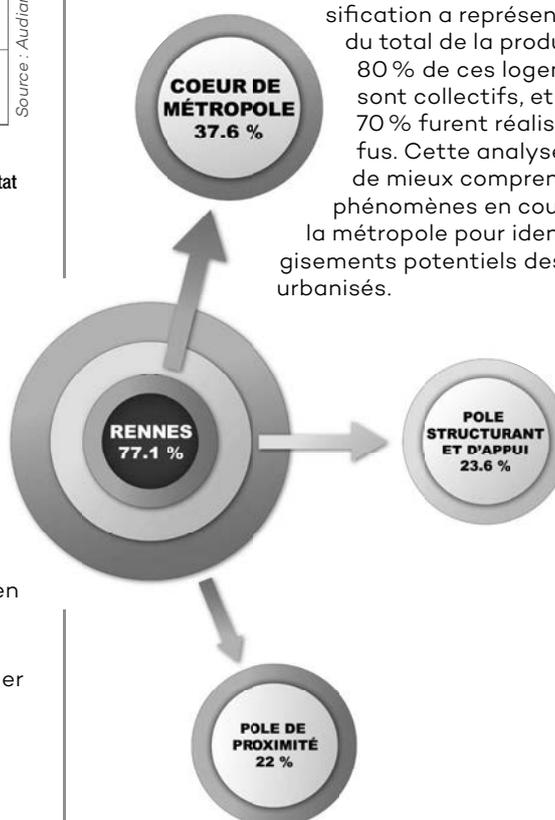
PROGRAMME D'ACTION FONCIÈRE : VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

L'Audiar a accompagné la réflexion des communes sur leur projet de développement et réalisé une analyse foncière des secteurs urbanisés. Des outils juridiques, financiers ou opérationnels ont ensuite été proposés pour permettre la mise en œuvre des projets souhaités. À l'issue de cette étape, une contractualisation a été signée entre l'EPCI et l'EPFB pour accompagner financièrement les communes.

DIAGNOSTIC POUR LE PLUi RENNES MÉTROPOLÉ

Analyse de la production de logement en densification dans la métropole rennaise

L'Audiar a évalué la part de logements produits en renouvellement urbain afin d'aider la collectivité à définir la programmation de logements inscrite dans le PLUi. Entre 2005 et 2014, la part de logements construits en densification a représenté 42,5 % du total de la production. 80 % de ces logements sont collectifs, et près de 70 % furent réalisés en diffus. Cette analyse a permis de mieux comprendre les phénomènes en cours dans la métropole pour identifier les gisements potentiels des tissus urbanisés.



Explorons les futurs de la Métropole



QU'EST-CE QUE LA PROSPECTIVE TERRITORIALE ?

La prospective territoriale consiste à étudier un territoire dans plusieurs dimensions (mobilités, environnement, habitat, économie...) afin d'élaborer des scénarios futurs pour guider la décision politique.



LES OBJECTIFS D'UN EXERCICE PARTAGÉ

■ Mieux comprendre les transformations en cours

Dans la première phase de diagnostic, par une analyse précise des variables qui vont impacter le territoire, l'étude prospective permet de mieux comprendre les transformations à l'œuvre dans la société actuelle (évolutions sociétales, techniques, environnementales...) et ses implications spécifiques sur le territoire métropolitain.

■ Explorer les futurs possibles

La prospective territoriale a pour objectifs de fournir des éléments pour appuyer et conduire les transitions à l'œuvre en explorant les futurs possibles et

émittant des hypothèses sur les évolutions en cours. Ces hypothèses débattues avec les élus permettent de construire avec eux des scénarios possibles pour le territoire.

■ Un outil d'aide à la décision

La prospective territoriale est souvent un exercice à long terme. En cela, elle aide à la définition des stratégies territoriales en identifiant les tendances lourdes qui vont impacter les politiques publiques. Toutefois, l'étude prospective identifie des tendances émergentes (par exemple, la démocratisation des trottinettes électriques) pouvant avoir une incidence à court terme sur les décisions des élus.



LA MÉTHODE PROSPECTIVE

Avec l'appui de cabinet d'étude, l'Audiar dispose d'une méthodologie spécifique qui permet de garantir la cohérence de la démarche. Elle comporte quatre phases :

■ le choix et l'analyse des variables

Il s'agit d'explorer les différentes dimensions d'un territoire en déterminant les tendances qui sont structurantes (une croissance démographique soutenue par exemple), les tendances émergentes (le vieillissement de population) et les incertitudes majeures (le changement climatique va-t-il favoriser les migrations des habitants des autres régions vers la Bretagne?).

■ la rédaction des hypothèses

Sur cette base, plusieurs hypothèses sont proposées et débattues pour chaque variable. Elles servent de base à la construction de scénarios.

■ la définition des scénarios prospectifs

En agencant de façon cohérente les hypothèses entre elles, des scénarios peuvent être proposés afin d'identifier différentes trajectoires possibles.

■ un temps d'échanges et de débats

L'étude prospective est surtout un temps riche d'échanges et de débats entre les élus notamment dans la construction de scénarios prospectifs. La méthodologie adoptée garantit la cohérence de la démarche.

Anneau métropolitain 2050

La Métropole a chargé l'Audiar d'une étude de prospective territoriale sur le territoire de la première couronne rennaise. À partir de neuf variables, plusieurs hypothèses ont été avancées mettant en évidence les défis auxquels elle devra faire face.

QUELLE POPULATION EN 2050 ?

- Une estimation de la population en partenariat avec l'Insee
- Des scénarios qui varient dans la répartition spatiale de la population (cœur de Métropole, 1^{ère} couronne...)

2018
430 000
habitants

2050
572 000 ?
habitants



COMMENT ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ?

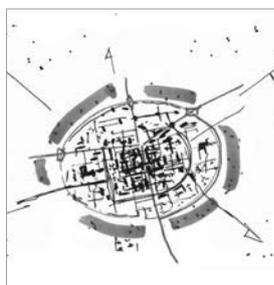
- Une part de personnes âgées plus importante
- Des besoins nouveaux à anticiper



UNE ÉCONOMIE EN TRANSITION

- Une digitalisation renforcée
- Une responsabilité environnementale à valoriser

QUELLE ORGANISATION DU TERRITOIRE ?



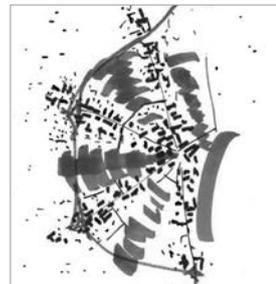
La ville dense ?



La ville « diffuse » ?



La ville archipel ?



La ville polylobée ou en « doigts de gant » ?

LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le Schéma de Cohérence Territorial



UN DOCUMENT DE PLANIFICATION POUR LES TERRITOIRES

Chacune à leur échelle, les collectivités locales élaborent des documents de planification afin de mettre en œuvre leur projet de territoire. Pour le Pays de Rennes, le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) fixe les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 76 communes et 4 intercommunalités qui le composent avec, pour socle, une vision partagée de leur avenir.



LES OBJECTIFS D'UN DOCUMENT DE PLANIFICATION

■ Le SCoT est porteur de politiques publiques

Le SCoT sert de cadre pour les politiques d'urbanisme mais également de préservation de l'environnement. Il doit être un document d'équilibre qui détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable :

- en répondant aux besoins présents et futurs des habitants : habiter, se déplacer, travailler, consommer, apprendre, se divertir, se soigner...
- en organisant les fonctions urbaines au sein des villes et des bourgs ainsi que les conditions de déplacement entre eux,
- en préservant et améliorant les milieux naturels, les paysages urbains et ruraux, le cadre de vie,
- en préparant le territoire à la transition énergétique, en économisant les ressources (eau, énergie, matériaux, sols...) et en prévenant les risques et les nuisances.

■ Le SCoT concerne un grand territoire

Le périmètre du SCoT s'applique à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'em-

ploi. Il englobe le plus souvent plusieurs intercommunalités.

■ Le SCoT s'appuie sur un projet de territoire à long terme

Les communes et intercommunalités conçoivent ensemble un projet commun pour construire leur avenir. Elles se projettent sur les 15-20 années à venir.

■ Le SCoT est un document de droit

Le SCoT s'insère dans un cadre normé défini par les lois. Il produit également des orientations prescriptives que les intercommunalités et les communes appliqueront ou feront appliquer localement dans leurs documents d'urbanisme (Programme local de l'habitat, Plan local d'urbanisme...) ou pour les projets d'importance (nouveaux quartiers, grandes opérations immobilières, équipements publics, implantations commerciales).



UNE DÉMARCHE STIMULANTE POUR LE TERRITOIRE

L'élaboration d'un SCoT dure 3 à 4 ans et stimule les démarches de projets et d'actions menées par les collectivités locales.

■ Diagnostic partagé

Il est d'abord l'occasion de réaliser un diagnostic partagé du territoire sous tous ses aspects et ses tendances d'évolution (les milieux naturels, l'activité agricole, les déplacements, la population et ses besoins, les activités, les ressources, les risques et nuisances, les mutations environnementales et sociétales...).

■ Débat démocratique

Le SCoT est un projet de territoire co-construit avec les élus, les territoires voisins, les personnes publiques associées dont l'État, les associations qui le souhaitent et les habitants...

■ Construire l'avenir

Le SCoT s'inscrit dans une démarche prospective. Il se projette donc sur un ou plusieurs futurs possibles et souhaitables. Il imagine donc des scénarios et anticipe les décisions à plus ou moins longs termes.

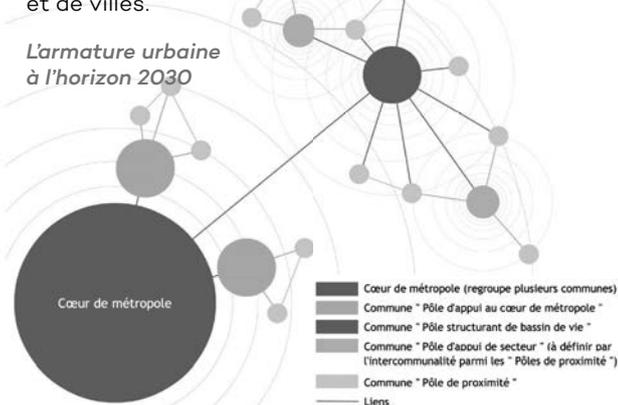
Le SCoT du Pays de Rennes

L'Audiar contribue à l'élaboration et à la révision des documents de planification stratégique et réglementaire dont le SCoT du Pays de Rennes approuvé en mai 2015. Le SCoT comprend notamment un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (le projet de territoire) et un **Document d'Orientation et d'Objectifs** (les règles applicables). D'une richesse importante, le projet de territoire du Pays de Rennes s'appuie sur deux concepts forts : la ville archipel et l'armature urbaine.

UNE VOLONTÉ DE RÉPARTITION ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE : L'ARMATURE URBAINE

Le SCoT répartit les rôles et devoirs des 76 communes en matière d'accueil de population, de formes urbaines (densité), de développement économique, d'offre de transport, d'équipements publics, d'implantation commerciale ou de gestion économe de l'espace (...) en fonction de l'organisation du territoire souhaitée. Il s'agit d'un modèle favorable à la cohésion sociale à diverses échelles de bourgs et de villes.

L'armature urbaine à l'horizon 2030



UN CHOIX D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : LA VILLE ARCHIPEL

Le principe de ville archipel se traduit depuis près de 40 ans dans l'alternance des espaces construits et des espaces naturels et agricoles qui jouent un rôle économique mais également pour les loisirs et

la qualité du cadre de vie. On parle également de « ceinture verte » autour de Rennes. Le SCoT maintient ce principe en traitant de manière fine la question de la protection des paysages, des réservoirs et des corridors écologiques, le maintien de l'activité agricole et sylvicole et la maîtrise de l'extension de l'urbanisation.

Carte de gestion des équilibres entre espaces naturels et espaces urbanisés (extrait)



<p>Préserver la grande armature écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Massifs forestiers et principaux boisements à préserver ▨ Fonds de vallée et grandes liaisons naturelles à conforter <p>Favoriser la fonctionnalité écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ⋯ Perméabilité écologique à encourager ◄ Continuité naturelle à favoriser en espace urbain ◄ Principe de connexion écologique à assurer ↔ Franchissement écologique à améliorer (routes ou aménagements urbains) <p>Garantir la préservation des ceintures vertes et des alternances ville / campagne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▨ Champs urbains à protéger au sein des réseaux de communes ⋯ Limites paysagères de développement à respecter (routes, haies, ligne de crête ou lisière urbaine) ↔ Espace de respiration entre les villes et les bourgs à maintenir (discontinuités urbaines) 	<p>Assurer le développement urbain en économisant l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Espaces urbanisés et zones d'activités ▨ Parcs urbains et gais ▨ Espaces à dominante agricole et naturelle ▨ Directions d'urbanisation 50 Potentiel urbanisable communal maximum (en hectares) 45 Nouvelle zone de développement économique 15 Zone conditionnelle de développement économique R Sites privilégiés de renouvellement urbain pour facilité <p>Infrastructures à réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> ▨ Site d'enfouissement des déchets à réaliser ▨ Site éventuel de traitement des déchets <p>Hors Pays de Rennes (hors 44800/44900/35117)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▨ Zones bâties (habitat et activités) ▨ Eau ▨ Forêts
--	--



DIRECTEUR
DE PUBLICATION

Alain Bénesteau
a.benesteau@audiar.org

**AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE**

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40 - www.audiar.org
@Audiar_infos